

# RAPPORT INTERMÉDIAIRE

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 AVRIL 2011

Reitmans  
(CANADA) LIMITÉE



Reitmans est le chef de file des détaillants spécialisés au Canada. Nous mettons l'accent sur la clientèle et la valeur et nous visons l'excellence. En encourageant l'innovation, la croissance, le développement et le travail d'équipe, nous cherchons à offrir à notre clientèle ce qu'il y a de mieux sur le marché en termes de qualité et de valeur.

## À nos actionnaires

Les ventes du premier trimestre clos le 30 avril 2011 ont diminué de 7,0 %, pour s'établir à 219 296 000 \$, contre 235 745 000 \$ pour le premier trimestre clos le 1<sup>er</sup> mai 2010. Les ventes des magasins comparables ont régressé de 8,7 %. Au premier trimestre clos le 30 avril 2011, la société a réalisé des ventes décevantes en raison du mauvais temps, lequel s'est traduit par un environnement difficile dans le secteur du détail marqué par l'intensification des activités promotionnelles. La baisse des ventes s'explique également par l'envolée des prix de l'essence qui a réduit le revenu disponible des consommateurs pour l'achat de vêtements et la tenue tardive du congé de Pâques au cours duquel la société enregistre généralement une hausse des ventes de marchandises de printemps et d'été. La marge brute de la société a régressé, passant de 67,8 % à 65,8 % pendant le trimestre clos le 30 avril 2011. L'amélioration de la marge brute attribuable à la vigueur du dollar canadien au trimestre clos le 30 avril 2011 a été annulée par une réduction attribuable à l'intensification des activités promotionnelles. Le bénéfice avant les intérêts, les impôts, l'amortissement et le revenu de placement (le « BAIIA ») a diminué de 47,7 % pour atteindre 19 503 000 \$ par rapport à 37 278 000 \$ pour la même période l'an dernier. Le bénéfice net a reculé de 96,0 %, pour se chiffrer à 624 000 \$ (résultat dilué par action de 0,01 \$), comparativement à 15 770 000 \$ (résultat dilué par action de 0,23 \$) pour la même période l'an dernier.

Au cours du trimestre, la société a ouvert 8 nouveaux magasins, dont 2 Reitmans, 2 Smart Set, 1 Thyme Maternité, 1 Cassis et 2 Addition Elle, et en a fermé 11, soit 3 Reitmans, 3 Smart Set, 3 Thyme Maternité, 1 Penningtons et 1 Addition Elle. Par conséquent, au 30 avril 2011, la société comptait 965 magasins en exploitation, soit 363 Reitmans, 157 Smart Set, 67 RW & CO., 73 Thyme Maternité, 23 Cassis, 160 Penningtons et 122 Addition Elle, comparativement à un total de 982 magasins au 1<sup>er</sup> mai 2010.

Les ventes du mois de mai (période de quatre semaines close le 28 mai 2011) ont diminué de 8 % tout comme celles des magasins comparables, en raison des conditions météorologiques toujours aussi mauvaises.

À la réunion du conseil d'administration tenue le 31 mai 2011, un dividende trimestriel (constituant les dividendes admissibles) de 0,20 \$ en espèces par action a été déclaré pour la totalité des actions de catégorie A sans droit de vote et des actions ordinaires en circulation de la société. Le dividende est payable le 28 juillet 2011 aux actionnaires inscrits aux registres le 14 juillet 2011.

Au premier trimestre clos le 30 avril 2011, Reitmans a commencé à présenter ses résultats financiers conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS ») en y incluant les données comparatives. Les résultats financiers auparavant présentés aux termes des principes comptables généralement reconnus du Canada ont été retraités pour se conformer aux nouvelles normes adoptées.

Au nom du conseil d'administration,

(signé)

Jeremy H. Reitman  
Le président du conseil et chef de la direction  
Montréal, le 31 mai 2011

## Faits saillants

|                                  |                       |   |              |
|----------------------------------|-----------------------|---|--------------|
| Chiffre d'affaires               | <b>219 296 000 \$</b> | - | <b>7,0%</b>  |
| BAIIA <sup>1</sup>               | <b>19 503 000 \$</b>  | - | <b>47,7%</b> |
| Bénéfice avant impôts            | <b>869 000 \$</b>     | - | <b>96,1%</b> |
| Bénéfice net                     | <b>624 000 \$</b>     | - | <b>96,0%</b> |
| Bénéfice par action <sup>2</sup> | <b>0,01 \$</b>        | - | <b>95,7%</b> |
| Encaisse et placements           | <b>247 850 000 \$</b> | - | <b>3,9%</b>  |
| Magasins                         | <b>965</b>            | - | <b>1,7%</b>  |

<sup>1</sup> Les présents faits saillants font référence au BAIIA, mesure financière non conforme aux PCGR qui se définit comme étant le bénéfice avant les impôts, les produits financiers, les charges financières et amortissement. L'amortissement comprend la sortie des immobilisations corporelles. La société est d'avis que cette mesure fournit des renseignements significatifs sur son rendement ainsi que sur ses résultats d'exploitation. Toutefois, les lecteurs sont avisés qu'une telle mesure financière non conforme aux PCGR n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peut ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Par conséquent, elle ne devrait pas être considérée isolément.

<sup>2</sup> Bénéfice par action après dilution.

# Rapport de gestion sur la situation financière et les résultats opérationnels

Pour le trimestre clos le 30 avril 2011

# Rapport de gestion

---

Le présent rapport de gestion sur la situation financière et les résultats opérationnels (le « rapport de gestion ») de Reitmans (Canada) Limitée (« Reitmans » ou la « société ») doit être lu à la lumière des états financiers résumés intermédiaires non audités de Reitmans pour la période financière close le 30 avril 2011 et les états financiers audités de l'exercice clos le 29 janvier 2011 ainsi que des notes y afférentes, lesquels sont disponibles sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Le présent rapport de gestion est daté du 31 mai 2011.

Pour la période financière close le 30 avril 2011, Reitmans a commencé à présenter ses résultats financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») en y incluant les données comparatives. Plusieurs aspects de la présentation de l'information financière ont été touchés par le basculement aux IFRS et ils sont mentionnés dans la section « Passage aux Normes internationales d'information financière » du présent rapport de gestion et à la note 19 des états financiers résumés intermédiaires non audités.

Tous les renseignements financiers contenus dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers résumés intermédiaires non audités de Reitmans ont été dressés conformément aux IFRS. Ils ont été préparés selon l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, ainsi que les méthodes comptables que la société adoptera pour ses premiers états financiers annuels IFRS en date du 28 janvier 2012. Ces méthodes comptables sont fondées sur les IFRS et les interprétations de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC ») qui, de l'avis de la société, seront applicables à ce moment. Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme pour toutes les périodes présentées, ainsi que dans le bilan d'ouverture au 31 janvier 2010, à l'exception de certaines exemptions obligatoires et facultatives adoptées aux termes de l'IFRS 1. Sauf indication contraire, tous les montants qui figurent dans le présent rapport sont libellés en dollars canadiens. Les états financiers résumés intermédiaires non audités et le présent rapport de gestion ont été examinés par le comité d'audit de Reitmans et ont reçu l'approbation du conseil d'administration de la société le 31 mai 2011.

Des renseignements supplémentaires sur Reitmans sont disponibles sur le site Web de la société, à l'adresse [www.reitmans.ca](http://www.reitmans.ca), ou sur le site de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'exception des déclarations de fait, lesquelles sont vérifiables indépendamment à la date ci-contre, toutes les déclarations contenues dans le présent rapport sont prospectives. Toutes les déclarations, formulées d'après les attentes actuelles de la direction, comportent de nombreux risques et incertitudes, connus ou non, un nombre important desquels sont indépendants de la volonté de la société. Parmi ces risques, citons, sans limitation : l'impact de la conjoncture économique en général, la conjoncture générale de l'industrie de vente au détail, la saisonnalité, les conditions météorologiques et les autres risques qui sont inclus dans les documents publics de la société. En conséquence, les résultats réels futurs peuvent s'avérer considérablement différents des résultats prévus contenus dans les déclarations prospectives. Les lecteurs sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée aux déclarations prospectives ci-inclues. Ces déclarations traitent seulement de la situation au jour où elles ont été exprimées et la société n'a aucune obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir de telles déclarations à la suite d'un quelconque événement, circonstance ou autre, sauf dans la mesure où les lois en valeurs mobilières qui s'appliquent ne l'y obligent.

## MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

En plus de traiter du bénéfice conformément aux IFRS, le présent rapport de gestion contient des références à une mesure du résultat supplémentaire, soit le bénéfice avant les intérêts, les impôts, l'amortissement et le revenu de placement (le « BAIIA »). L'amortissement comprend la radiation des immobilisations corporelles. La société présente également les ventes des magasins comparables, qui constituent les ventes générées par les magasins ouverts depuis au moins un an. La société est d'avis que ces mesures fournissent des renseignements importants sur son rendement ainsi que sur ses résultats opérationnels. Toutefois, les lecteurs sont avisés que ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Par conséquent, elles ne devraient pas être considérées isolément.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du BAIIA au bénéfice avant impôts sur le résultat présenté dans les comptes de résultat résumés intermédiaires non audités pour les trimestres clos le 30 avril 2011 et le 1<sup>er</sup> mai 2010.

|   | Pour les trimestres clos les |                          |
|---|------------------------------|--------------------------|
|   | 30 avril 2011                | 1 <sup>er</sup> mai 2010 |
| <b>Bénéfice avant impôts sur le résultat</b>                    | <b>869 000 \$</b>            | 22 244 000 \$            |
| Produits financiers   | 1 164 000                    | 810 000                  |
| Charges financières   | 5 313 000                    | 1 391 000                |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | 14 485 000                   | 14 453 000               |
| <b>BAIIA</b>  | <b>19 503 000 \$</b>         | 37 278 000 \$            |

## APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Reitmans est un détaillant canadien spécialisé dans les vêtements pour dames. La société détient sept bannières: Reitmans, Smart Set, RW & CO., Thyme Maternité, Cassis, Penningtons et Addition Elle. Chaque bannière vise un créneau précis du marché de détail et possède un programme de marketing qui lui est propre, de même qu'un site Web distinct. Ainsi, la société peut continuer d'améliorer ses marques et d'assurer une fidélisation accrue de sa clientèle. La société a plusieurs concurrents dans chacun de ces divers créneaux, y compris des chaînes de magasins spécialisées locales, régionales et nationales, des grands magasins ainsi que des concurrents étrangers. La société exploite des magasins partout au Canada, dans les galeries marchandes, les centres commerciaux linéaires et les mégacentres commerciaux de même que sur les grandes artères commerciales. La société veille au développement constant de tous ses secteurs d'activité en investissant dans les magasins, la technologie et son personnel. La société poursuit sa croissance en continuant d'offrir aux consommateurs canadiens des vêtements et des accessoires de mode à prix abordables offrant le meilleur rapport qualité-prix.

La société exploite un site Web de commerce électronique de marchandises pour sa bannière Reitmans et ses bannières taille plus (Penningtons et Addition Elle). Ce canal de vente en ligne offre la commodité, la sélection et la facilité d'achat tout en accroissant la fidélisation de la clientèle et la notoriété des marques.

## BANNIÈRES

|                 | Nombre de<br>magasins au<br>29 janvier 2011 | Ouvertures | Fermetures | Nombre de<br>magasins au<br>30 avril 2011 | Nombre de<br>magasins au<br>1 <sup>er</sup> mai 2010 |
|-----------------|---|------------|------------|---|--|
| Reitmans        | 364   | 2          | 3          | 363                                       | 369  |
| Smart Set       | 158   | 2          | 3          | 157                                       | 163  |
| RW & CO.        | 67  | 0          | 0          | 67  | 66   |
| Cassis          | 22  | 1          | 0          | 23  | 19   |
| Thyme Maternité | 75  | 1          | 3          | 73  | 76   |
| Penningtons     | 161   | 0          | 1          | 160                                       | 165  |
| Addition Elle   | 121   | 2          | 1          | 122                                       | 124  |
| <b>Total</b>    | <b>968</b>                                  | <b>8</b>   | <b>11</b>  | <b>965</b>                                | <b>982</b>   |

Diverses raisons motivent la fermeture de magasins étant donné que la viabilité de chacun d'eux et leur emplacement sont constamment surveillés et évalués pour assurer une rentabilité soutenue. Dans la plupart des cas, lorsqu'un magasin est fermé, les marchandises de ce magasin sont vendues dans le cours normal des activités, et les marchandises invendues à la date de fermeture sont habituellement transférées à d'autres magasins exploitant la même bannière en vue de les vendre dans le cours normal des activités.

# Rapport de gestion

## **RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DE LA PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE 30 AVRIL 2011 (« PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2012 ») ET COMPARAISON AVEC LES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DE LA PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE 1<sup>ER</sup> MAI 2010 (« PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2011 »)**

Les ventes du premier trimestre de l'exercice 2012 ont diminué de 7,0 %, pour s'établir à 219 296 000 \$, contre 235 745 000 \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2011. Les ventes des magasins comparables ont pour leur part régressé de 8,7 %. Au premier trimestre de l'exercice 2012, la société a réalisé des ventes décevantes en raison du mauvais temps, lequel s'est traduit par un environnement difficile dans le secteur du détail marqué par l'intensification des activités promotionnelles. La baisse des ventes s'explique également par l'envolée des prix de l'essence qui a réduit le revenu disponible des consommateurs pour l'achat de vêtements et la tenue tardive du congé de Pâques au cours duquel la société enregistre généralement une hausse des ventes de marchandises de printemps et d'été. Bien que l'indice de confiance des consommateurs ait remonté depuis les bas niveaux atteints il y a deux ans, les dépenses des consommateurs sont encore loin du sommet précédent, le Conference Board du Canada ayant relevé une diminution de 5,6 points de l'indice de confiance des consommateurs pour le mois de mars 2011.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2012, le BAIIA a fléchi de 17 775 000 \$, ou 47,7 %, pour s'établir à 19 503 000 \$, comparativement à 37 278 000 \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2011. Par rapport à celle de 67,8 % au premier trimestre de l'exercice 2011, la marge brute de la société pour le premier trimestre de l'exercice 2012 a diminué pour s'établir à 65,8 %. L'amélioration de la marge brute attribuable à la vigueur du dollar canadien au premier trimestre de l'exercice 2012 a été annulée par une réduction attribuable à l'intensification des activités promotionnelles. Pour le premier trimestre de l'exercice 2012, le taux de change moyen du dollar américain était de 0,97 \$ CA, contre 1,03 \$ CA pour le premier trimestre de l'exercice 2011. Les prix au comptant relativement à 1,00 \$ US pour le premier trimestre de l'exercice 2012 ont varié entre un plafond de 1,00 \$ CA et un plancher de 0,95 \$ CA (respectivement, 1,07 \$ et 1,00 \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2011). Au premier trimestre de l'exercice 2012, la fluctuation du dollar américain a eu une incidence favorable d'environ 4 000 000 \$ sur la marge brute par rapport à son niveau au premier trimestre de l'exercice 2011.

La charge d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles pour le premier trimestre de l'exercice 2012 s'est élevée à 14 485 000 \$, contre 14 453 000 \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2011. Elle comprend un montant de 714 000 \$ au titre de sorties découlant de la fermeture et des activités de rénovation de magasins, comparativement à un montant de 425 000 \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2011.

Les produits financiers pour le premier trimestre de l'exercice 2012 se sont établis à 1 164 000 \$ comparativement à 810 000 \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2011. Pour le premier trimestre de l'exercice 2012, les revenus de dividendes ont atteint 880 000 \$, par rapport à 671 000 \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2011. Les revenus d'intérêts ont augmenté pour le premier trimestre de l'exercice 2012, s'établissant à 284 000 \$, contre 139 000 \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2011, en raison de l'amélioration des taux d'intérêt sur les placements à court terme.

Les charges financières pour le premier trimestre de l'exercice 2012 se sont établies à 5 313 000 \$ par rapport à 1 391 000 \$ au premier trimestre de l'exercice 2011. Au premier trimestre de l'exercice 2012, une perte de change de 5 134 000 \$ a été comptabilisée, comparativement à 1 192 000 \$ au premier trimestre de l'exercice 2011. Cette perte s'explique principalement par l'incidence des variations du dollar américain par rapport au dollar canadien à l'égard des devises américaines que détient la société. Les charges d'intérêts sur la dette à long terme ont diminué pour atteindre 179 000 \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2012, comparativement à 199 000 \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2011. Cette baisse reflète le remboursement continu de l'emprunt hypothécaire visant le centre de distribution de la société.

Les impôts sur le résultat du premier trimestre de l'exercice 2012 se sont élevés à 245 000 \$, pour un taux d'imposition effectif de 28,2 %. Au premier trimestre de l'exercice 2011, les impôts sur le résultat se chiffraient à 6 474 000 \$, pour un taux d'imposition effectif de 29,1 %.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2012, le bénéfice net a diminué de 96,0 % pour se chiffrer à 624 000 \$ (résultat dilué par action de 0,01 \$), comparativement à 15 770 000 \$ (résultat dilué par action de 0,23 \$) pour le premier trimestre de l'exercice 2011.

Dans le cours normal de ses activités, la société doit prendre des engagements longterm d'avance pour l'approvisionnement d'une part importante de ses achats de marchandises, dans certains cas jusqu'à huit mois d'avance. Pour le premier trimestre de l'exercice, ces achats, payables en dollars américains, se sont élevés à environ 68 000 000 \$ US. La société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses engagements en dollars américains, y compris des achats au prix au comptant et des contrats d'option sur devises assortis d'échéances d'au plus trois mois. En raison de la vigueur du dollar canadien, la société a acheté des dollars américains à divers taux de manière à satisfaire à ses exigences en dollars américains jusqu'à la fin du mois d'octobre 2011. La société n'a conclu aucun contrat d'option sur devises au premier trimestre de l'exercice 2012.

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau qui suit présente les principales données financières pour les huit trimestres les plus récents. Ces renseignements trimestriels non audités ont été préparés conformément aux IFRS, sauf indication contraire.

|  | Ventes         | Bénéfice net | Résultat par action |         |
|--|----------------|--------------|---------------------|---------|
|  |                |              | De base             | Dilué   |
| 30 avril 2011                          | 219 296 000 \$ | 624 000 \$   | 0,01 \$             | 0,01 \$ |
| 29 janvier 2011                        | 268 714 000    | 13 817 000   | 0,21                | 0,21    |
| 30 octobre 2010                        | 262 515 000    | 20 692 000   | 0,31                | 0,31    |
| 31 juillet 2010                        | 292 026 000    | 38 706 000   | 0,58                | 0,57    |
| 1 <sup>er</sup> mai 2010               | 235 745 000    | 15 770 000   | 0,23                | 0,23    |
| 30 janvier 2010 <sup>1</sup>           | 268 120 000    | 14 088 000   | 0,21                | 0,21    |
| 31 octobre 2009 <sup>1</sup>           | 270 684 000    | 18 921 000   | 0,28                | 0,28    |
| 1 <sup>er</sup> août 2009 <sup>1</sup> | 286 071 000    | 26 426 000   | 0,38                | 0,38    |

<sup>1</sup> L'information sélectionnée qui est présentée est établie aux termes des PCGR canadiens et ne tient pas compte de l'adoption des IFRS.

Le commerce de détail est saisonnier et les résultats opérationnels d'une période intermédiaire ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats de l'exercice complet.

## BILAN

### SITUATION FINANCIÈRE AU 30 AVRIL 2011 ET COMPARAISON AVEC LA SITUATION FINANCIÈRE AU 29 JANVIER 2011

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se sont chiffrés à 176 871 000 \$, en baisse de 23,1 % par rapport à ceux de 230 034 000 \$ au 29 janvier 2011. La diminution de 53 163 000 \$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'explique surtout par le ralentissement des rentrées de trésorerie liées aux activités causé par la baisse des ventes au premier trimestre de l'exercice 2012. Les titres négociables que détient la société sont constitués principalement d'actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes. Au 30 avril 2011, les titres négociables (présentés à la juste valeur) s'élevaient à 70 979 000 \$, contre 70 413 000 \$ au 29 janvier 2011. Le portefeuille de placements de la société est exposé à la volatilité des marchés boursiers. La société jouit d'un haut niveau de liquidité en raison de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et investit, sur une base à court terme, dans des billets de dépôt au porteur auprès de banques, dans des dépôts à terme dans de grandes banques à charte canadiennes et dans du papier commercial assorti d'une cote d'au moins R1.

Les clients et autres débiteurs se sont établis à 4 214 000 \$, en hausse de 1 348 000 \$ par rapport à ceux du 29 janvier 2011, principalement en raison des créances sur cartes de crédit qui se sont chiffrées à près de 1 000 000 \$ de plus qu'au 29 janvier 2011. Les clients et autres débiteurs de la société se composent essentiellement des ventes par carte de crédit effectuées au cours des quelques derniers jours du trimestre. Les impôts sur le résultat à recouvrer se sont élevés à 10 846 000 \$ comparativement à des impôts sur le résultat payables de 5 998 000 \$ au 29 janvier 2011 en raison d'un résultat fiscal considérablement inférieur au premier trimestre de l'exercice 2012. Les stocks se sont élevés à 99 066 000 \$, soit 25 865 000 \$ de plus qu'au 29 janvier 2011, en raison de l'accroissement prévu des stocks du printemps et de l'été. Cependant, les mauvaises conditions météorologiques du premier trimestre de l'exercice 2012 ont causé une baisse de l'achalandage et des ventes, ainsi qu'un surplus de marchandises par rapport aux estimations. Les charges payées d'avance se sont établies à 12 715 000 \$, soit 224 000 \$ de plus qu'au 29 janvier 2011.

La société a investi 13 162 000 \$ en entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles au cours du premier trimestre de l'exercice 2012. Son investissement consiste en 9 464 000 \$ en coûts de construction et de rénovation de magasins et en 3 698 000 \$, principalement en améliorations des logiciels et du matériel informatique du système de technologie de l'information. La société s'est lancée dans une importante mise à niveau de ses systèmes de merchandising et d'approvisionnement, lesquels sont essentiels à la stratégie de croissance de la société. Par ailleurs, les initiatives technologiques ainsi que les améliorations des systèmes de gestion des entrepôts contribueront, grâce à une meilleure intégration, aux changements et à la croissance dans tous les secteurs de la société, tout en permettant à la société de réduire le coût global de l'entretien et des mises à niveau des systèmes. Le projet, dont la mise en œuvre s'échelonnera progressivement jusqu'à son achèvement pendant l'exercice 2013, devrait coûter environ 13 000 000 \$.

Le total des fournisseurs et autres créditeurs se sont établis à 78 333 000 \$, en hausse de 4 060 000 \$ par rapport à ceux inscrits au 29 janvier 2011. Cette augmentation s'explique en grande partie par les dettes fournisseurs liés à l'augmentation des stocks du trimestre. Les fournisseurs et autres créditeurs se composent, dans une large mesure, de dettes fournisseurs, de créditeurs au titre des avantages du personnel, de créditeurs liés aux locaux et de passifs liés à la taxe de vente.

# Rapport de gestion

Les produits différés se composent des cartes-cadeaux non utilisées et des points et primes de fidélisation accordés dans le cadre de programmes de fidélisation de la clientèle. Le produit est comptabilisé lorsque les cartes-cadeaux et les points et primes de fidélisation sont utilisés.

La société offre un régime de retraite contributif à prestations définies (le « régime »). Une évaluation actuarielle en a été faite à des fins de capitalisation en date du 31 décembre 2007 et une évaluation actuarielle triennale à des fins de capitalisation est prévue; elle sera effectuée à partir des données disponibles à la date d'évaluation du 31 décembre 2010. La société est aussi le promoteur d'un régime complémentaire de retraite pour cadres dirigeants (le « RCRC »). Le RCRC n'est pas capitalisé, et lorsqu'une obligation survient relativement aux paiements à effectuer aux termes du RCRC (par exemple, lorsqu'un participant admissible prend sa retraite et commence à toucher des prestations aux termes du RCRC), les paiements sont portés en diminution du montant accumulé, à mesure que les paiements sont effectués. Au 30 avril 2011, le passif au titre des retraites s'élevait à 13 876 000 \$, contre 13 626 000 \$ au 29 janvier 2011, une hausse qui s'explique par un montant de 379 000 \$ qui a été passé en charges au titre des deux régimes pour le premier trimestre de l'exercice 2012, tandis que pour la même période, les cotisations aux régimes de retraite se sont chiffrées à 129 000 \$.

La situation de capitalisation du régime suit les aléas de la conjoncture du marché, ce qui a une incidence sur les besoins de capitalisation. La dernière évaluation actuarielle du régime, menée au 31 décembre 2007, avait conclu que sa capitalisation était déficitaire. La société a comblé ce déficit au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2009. Pour l'exercice 2012, les cotisations patronales au régime devraient s'élever à environ 587 000 \$, compte tenu de la situation de capitalisation actuelle. La société continuera de contribuer au régime au moins à la hauteur des exigences minimales prévues par la réglementation sur les régimes de retraite. Tout changement négatif aux hypothèses prises en compte, telles que le taux d'actualisation et le taux prévu de rendement à long terme des actifs du régime, pourrait jouer sur la situation de capitalisation du régime et, par conséquent, pourrait avoir une incidence considérable sur les besoins de capitalisation en espèces du régime.

Pour déterminer le taux de rendement à long terme prévu servant au calcul du coût net des prestations de la période applicable à la juste valeur des actifs, la société tient à la fois compte de son expérience passée et d'estimations futures du rendement des placements à long terme, de même que de la composition prévue des actifs de son régime et des taux de rendement à long terme prévus du marché à l'avenir.

## **SITUATION FINANCIÈRE AU 30 AVRIL 2011 ET COMPARAISON AVEC LA SITUATION FINANCIÈRE AU 1<sup>ER</sup> MAI 2010**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se sont chiffrés à 176 871 000 \$, en baisse de 15,4 % par rapport à ceux de 209 148 000 \$ inscrits au 1<sup>er</sup> mai 2010. La diminution de 32 277 000 \$ au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'explique essentiellement par l'achat de titres au quatrième trimestre de l'exercice 2011, l'achat d'actions aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités et par la baisse de la trésorerie générée par les activités au premier trimestre de l'exercice 2012. Les titres négociables que détient la société sont constitués principalement d'actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes. Au 30 avril 2011, les titres négociables (présentés à la juste valeur) se sont élevés à 70 979 000 \$ contre 48 783 000 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2010, une hausse principalement imputable à l'achat de titres au quatrième trimestre de l'exercice 2011 d'une valeur de marché de 20 342 000 \$ au 30 avril 2011. Le portefeuille de placements de la société est exposé à la volatilité des marchés boursiers. La société jouit d'un haut niveau de liquidité en raison de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et investit, sur une base à court terme, dans des billets de dépôt au porteur auprès de banques, dans des dépôts à terme dans de grandes banques à charte canadiennes et dans du papier commercial assorti d'une cote d'au moins R1.

Les clients et autres débiteurs se sont établis à 4 214 000 \$, en hausse de 449 000 \$ par rapport à ceux comptabilisés au 1<sup>er</sup> mai 2010. Les clients et autres débiteurs de la société se composent essentiellement des ventes par carte de crédit effectuées au cours des quelques derniers jours du trimestre. Les impôts sur le résultat recouvrables se sont chiffrés à 10 846 000 \$, contre 8 540 000 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2010, en raison d'une baisse du résultat imposable. Les stocks du présent exercice se sont chiffrés à 99 066 000 \$, soit 17 208 000 \$ de plus qu'au 1<sup>er</sup> mai 2010. Cette hausse témoigne de l'augmentation prévue des stocks du printemps et de l'été. Cependant, les mauvaises conditions météorologiques du premier trimestre de l'exercice 2012 ont causé une baisse de l'achalandage et des ventes, ainsi qu'un surplus de marchandises par rapport aux estimations. Les charges payées d'avance se sont établies à 12 715 000 \$, en hausse de 1 084 000 \$ par rapport à celles comptabilisées au 1<sup>er</sup> mai 2010.

La société a investi 13 162 000 \$ en entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles au cours du premier trimestre de l'exercice 2012 par rapport à 13 091 000 \$ au premier trimestre de l'exercice 2011. Son investissement consiste en 9 464 000 \$ (11 104 000 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2010) en coûts de construction et de rénovation de magasins et en 3 698 000 \$ (1 987 000 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2010) principalement en améliorations des logiciels et du matériel composant du système de technologie de l'information.

Le total des fournisseurs et autres créditeurs se sont établis à 78 333 000 \$, en hausse de 2 959 000 \$ par rapport à ceux inscrits au 1<sup>er</sup> mai 2010, en raison essentiellement du moment des paiements eu égard à la prise d'effet de la taxe de vente harmonisée en Colombie-Britannique et en Ontario. Les fournisseurs et autres créditeurs de la société se composent, dans une large mesure, de dettes fournisseurs, de créditeurs au titre des avantages du personnel, de créditeurs liés aux locaux et de passifs liés à la taxe de vente.



## **GESTION DES RISQUES OPÉRATIONNELS**

### **Conjoncture économique**

Dans son *Rapport sur la politique monétaire* d'avril 2011, la Banque du Canada a prédit que les consommateurs augmenteraient leurs dépenses, suivant ainsi la hausse des revenus personnels disponibles, anticipant une croissance de l'économie de 2,9 % pour l'année 2011 et de 2,6 % en 2012. La société est d'avis que la demande demeurera faible puisque les consommateurs subissent les conséquences de la récente envolée des prix de l'essence et des aliments. La société suit de près les conditions économiques afin de réagir aux habitudes de dépenses de consommation et aux contraintes connexes lorsqu'elle prend ses décisions opérationnelles à court terme et à long terme. En outre, la situation financière de la société est solide et celle-ci dispose de beaucoup de liquidités et de suffisamment de sources de crédit disponible pour répondre à ses besoins.

### **Concurrence**

Le secteur canadien du vêtement est très concurrentiel et compte parmi ses joueurs de grands magasins, des chaînes de magasins spécialisées et des détaillants indépendants. Il n'existe pas de barrière efficace pour empêcher l'entrée sur le marché de détail canadien du vêtement d'un concurrent éventuel, qu'il soit étranger ou canadien. La société a constaté, au cours des dernières années, l'arrivée d'un certain nombre de concurrents étrangers qui exercent maintenant des activités dans pratiquement tous les créneaux du commerce de détail canadien au sein desquels la société est présente. De même, les Canadiennes ont accès à de nombreux sites de magasinage en ligne à l'échelle internationale. La société estime qu'elle est bien placée pour concurrencer les autres détaillants. La société exploite sept bannières différentes, et les marchandises qu'elle offre sont diversifiées, puisque chaque bannière cible un créneau particulier du marché du vêtement pour dames au Canada. Les magasins de la société proposent aux consommateurs des vêtements mode à prix abordables d'un océan à l'autre.

### **Saisonnalité**

La vente de vêtements pour dames constitue la principale activité de la société, activité qu'elle exerce à partir de 965 points de vente loués et exploités sous sept bannières dans l'ensemble du Canada. Les activités de la société sont de nature saisonnière et elles sont assujetties à divers facteurs qui ont une incidence directe sur les ventes au détail de vêtements, facteurs sur lesquels la société n'a aucun contrôle, à savoir les conditions météorologiques, le degré de confiance des consommateurs, les changements dans les habitudes d'achat et la possibilité de changements rapides dans les tendances de la mode.

### **Distribution et chaîne d'approvisionnement**

La société est tributaire de l'efficacité des activités de son seul et unique centre de distribution. Ainsi, toute perturbation majeure de l'activité du centre de distribution (par exemple, catastrophe naturelle, panne des systèmes et destruction ou dommages majeurs causés par un incendie) risque de retarder de façon importante ou d'empêcher le ravitaillement de ses magasins en temps opportun, ce qui pourrait entraîner des pertes de ventes futures qui risqueraient de diminuer considérablement les résultats des activités de la société.

### **Technologie de l'information**

La société est tributaire de ses systèmes informatiques pour gérer ses activités, lesquels sont composés d'une gamme complète de systèmes financiers, de ventes de détail, de marchandisage, de contrôle des stocks, de planification, de prévision, de préparation de rapports et de distribution. La société investit régulièrement dans la mise à niveau, l'amélioration, l'entretien et le remplacement de ces systèmes. Toute perturbation majeure de la performance de ces systèmes pourrait entraîner d'importantes répercussions négatives sur les activités et les résultats financiers de la société.

### **Réglementation gouvernementale**

La direction estime que la société est dotée d'une structure des plus efficaces pour exercer ses activités partout au Canada. De ce fait, elle est assujettie à tous les changements importants et négatifs de la réglementation gouvernementale susceptibles de survenir dans une ou dans plusieurs de ces compétences territoriales, changements qui risqueraient d'avoir une incidence sur le résultat et les ventes, les taux d'imposition, les droits de douane, les quotas imposés ou rétablis et toutes autres questions légiférées ou réglementées par l'État.

### **Sources d'approvisionnement en marchandises**

La quasi-totalité de la marchandise de la société est vendue sous sa marque maison. Sur une base annuelle, la société importe directement environ 85 % de sa marchandise, principalement de la Chine. Pour le premier trimestre de 2012, aucun fournisseur n'a représenté plus de 9 % des achats de la société (en dollars et/ou en unités), et il existe une panoplie de sources (tant au pays qu'à l'étranger) pour presque toute la marchandise offerte. La société entretient de bonnes relations avec ses fournisseurs et elle n'a aucune raison de croire qu'elle est exposée à des risques importants qui l'empêcheraient de faire l'acquisition, la distribution et/ou la vente de marchandises, et ce, sur une base permanente.

# Rapport de gestion

Les sommets atteints par les prix du coton, un matériau important de la fabrication des vêtements, ainsi qu'une importante pénurie d'approvisionnement devraient exercer une forte pression sur les marges de certains produits. Une récente baisse de la demande a entraîné une diminution marquée des prix du coton au cours des derniers mois. Toutefois, les prix du coton sont demeurés supérieurs à ce qu'ils ont été pendant les dix dernières années. La société continue de surveiller de près l'évolution de la situation dans l'optique de continuer d'établir ses prix en fonction de la valeur.

La société s'efforce d'être écoresponsable et est consciente que la pression concurrentielle à l'égard de la croissance économique et de l'efficacité des coûts doit s'harmoniser avec une méthode éprouvée de gestion de la durabilité, y compris avec la gestion de l'environnement. La société a adopté des pratiques d'approvisionnement et d'autres pratiques commerciales qui répondent aux inquiétudes de ses clients en matière d'environnement. La société a instauré des principes directeurs selon lesquels elle doit respecter les lois et règlements touchant l'environnement. Bien que la société exige que ses fournisseurs se conforment à ces lignes directrices, rien ne garantit que ceux-ci n'agiront pas de façon à nuire à la réputation de la société, comme il s'agit de tiers indépendants sur lesquels la société n'exerce aucun contrôle. Cependant, en cas de défaut de conformité évident, la société pourrait être appelée à chercher de nouveaux fournisseurs, ce qui pourrait avoir des répercussions négatives sur les résultats financiers de la société en raison d'une augmentation des coûts ou de retards de livraison éventuels.

## GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les informations relatives à l'exposition aux risques, en particulier aux risques de crédit, de liquidité, de change, de taux d'intérêt et de variation du cours des actions ont été présentées dans le rapport annuel de l'exercice 2011 de la société et aucune modification importante des risques de la société n'a été constatée au cours du trimestre clos le 30 avril 2011, sauf en ce qui concerne le risque de change tel qu'il est décrit ci-après.

### Risque de change

La société achète une quantité importante de marchandises libellées en dollars américains et, par conséquent, une volatilité importante de la devise américaine par rapport à la devise canadienne peut avoir des répercussions négatives sur sa marge brute. La société envisage une combinaison de contrats d'option sur devises dont la durée ne dépasse pas trois mois et des achats sur le marché au comptant pour gérer le risque de change sur les flux de trésorerie se rapportant à ces achats. Un contrat d'option sur devises représente l'option d'acheter des devises d'une contrepartie. Les risques de crédit existent dans l'éventualité où une contrepartie manquerait à ses engagements. La société atténue ce risque en ne traitant qu'avec des contreparties hautement cotées, soit ordinairement de grandes institutions financières canadiennes. En raison de la vigueur du dollar canadien, la société a acheté des dollars américains à divers taux de manière à satisfaire à ses exigences en dollars américains jusqu'à la fin d'octobre 2011.

Au 30 avril 2011, au 1<sup>er</sup> mai 2010 et au 29 janvier 2011, aucun contrat d'option sur devises n'était en cours.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard de ses instruments financiers libellés en dollars américains qui, au 30 avril 2011, étaient principalement constitués de trésorerie et d'équivalents de trésorerie d'un montant de 102 924 000 \$ et de dettes fournisseurs s'élevant à 4 504 000 \$, afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours du change du dollar américain aurait une incidence sur le bénéfice net. Au 30 avril 2011, une hausse ou une baisse de 10 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, demeurant par ailleurs égales, aurait entraîné, respectivement, une diminution ou une augmentation de 6 520 000 \$ du bénéfice net de la société pour le trimestre clos le 30 avril 2011.

## LIQUIDITÉS, FLUX DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Au 30 avril 2011, les capitaux propres s'élevaient à 502 374 000 \$, ou 7,56 \$ par action, (504 201 000 \$, ou 7,45 \$ par action au 1<sup>er</sup> mai 2010; 512 800 000 \$, ou 7,73 \$ par action au 29 janvier 2011). La société continue à jouir d'une solide situation financière. Les principales sources de liquidités de la société sont constituées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements dans des titres négociables (présentés à la juste valeur) totalisant 247 850 000 \$ (257 931 000 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2010; 300 447 000 \$ au 29 janvier 2011). La trésorerie est investie de façon prudente, sur une base à court terme, dans des billets de dépôt au porteur auprès de banques, dans des dépôts à terme auprès de grandes institutions financières canadiennes et dans du papier commercial assorti d'une cote d'au moins R1. La société surveille de près le risque auquel l'exposent ses placements de liquidités à court terme. La société dispose de facilités de crédit d'emprunt et de fonds de roulement non garanties disponibles d'au plus 125 000 000 \$, ou son équivalent en dollars américains. Au 30 avril 2011, une tranche de 58 149 000 \$ (44 310 000 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2010; 60 888 000 \$ au 29 janvier 2011) des lignes de crédit opérationnelles était engagée pour des lettres de crédit documentaires et des lettres de crédit de soutien. Ces facilités de crédit sont utilisées principalement pour des lettres de crédit en dollars américains, émises à l'intention de tiers vendeurs étrangers qui exigent un tel aval avant de confirmer les commandes d'achat passées par la société. Cette dernière utilise rarement ces facilités de crédit à d'autres fins.

La société a octroyé à des tiers des lettres de crédit de soutien émises par des établissements financiers hautement cotés afin d'indemniser ces tiers dans le cas où la société n'honorerait pas ses obligations contractuelles. Au 30 avril 2011, le montant maximal du passif éventuel aux termes de ces lettres de crédit de soutien était de 5 060 000 \$ (5 138 000 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2010; 5 060 000 \$ au 29 janvier 2011). Ces lettres arrivent à échéance à diverses dates au cours de l'exercice 2012. La société n'a inscrit aucun passif à l'égard de ces garanties, car elle ne prévoit pas faire de paiement pour ces éléments.

La société est auto-assurée sur une base limitée relativement à certains risques portant sur les biens et elle souscrit de l'assurance de risques successifs auprès de sociétés d'assurances qui sont stables financièrement. La société maintient des programmes exhaustifs de sécurité interne et de prévention des pertes afin d'atténuer l'incidence financière des vols.

La société a continué à rembourser sa dette à long terme relativement à l'emprunt hypothécaire contracté sur le centre de distribution, versant à cet égard 337 000 \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2012. La société a versé des dividendes s'élevant à 0,20 \$ l'action, pour un total de 13 288 000 \$ au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, comparativement à un dividende de 0,18 \$ par action, pour un total de 12 187 000 \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2011.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2012, la société a investi 13 162 000 \$ dans de nouveaux magasins et des magasins rénovés, et pour améliorer le système de technologie de l'information. La société s'est lancée dans une importante mise à niveau de ses systèmes de marchandisage et d'approvisionnement, lesquels sont essentiels à la stratégie de croissance de la société. Par ailleurs, les initiatives technologiques ainsi que les améliorations des systèmes de gestion des entrepôts contribueront aux changements et à la croissance dans tous les secteurs de la société, grâce à une meilleure intégration, tout en permettant à la société de réduire le coût de l'entretien et des mises à niveau des systèmes. Le projet, dont la mise en œuvre s'échelonnait progressivement jusqu'à son achèvement pendant l'exercice 2013, devrait coûter environ 13 000 000 \$. La société s'attend à investir près de 40 000 000 \$ au titre des dépenses d'investissement liées aux nouveaux magasins et aux rénovations au cours de l'exercice devant être clos le 28 janvier 2012. Ces dépenses, en plus du versement de dividendes en espèces, des remboursements liés aux facilités de crédit bancaire et aux obligations à l'égard de la dette à long terme et des rachats d'actions de catégorie A sans droit de vote, dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités approuvée en novembre 2010, devraient être financées à l'aide des ressources financières existantes de la société et des fonds provenant de ses activités.

## ENGAGEMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente les engagements financiers de la société, exclusion faite des fournisseurs et autres créditeurs, en date du 30 avril 2011, dont le détail a été présenté précédemment.

| Obligations contractuelles   | Total                 | D'ici un an           | Dans deux à quatre ans | Dans cinq ans et plus |
|--|-----------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|
| Contrats de location simple des magasins et des bureaux <sup>1</sup> | 470 794 000 \$        | 100 568 000 \$        | 226 985 000 \$         | 143 241 000 \$        |
| Obligations d'achat <sup>2</sup>                                     | 102 160 000           | 101 600 000           | 560 000                | –                     |
| Autres contrats de location simple <sup>3</sup>                      | 15 890 000            | 4 437 000             | 9 727 000              | 1 726 000             |
| Dette à long terme   | 11 094 000            | 1 406 000             | 4 790 000              | 4 898 000             |
| Intérêts sur la dette à long terme                                   | 2 490 000             | 660 000               | 1 409 000              | 421 000               |
| <b>Total des obligations contractuelles</b>                          | <b>602 428 000 \$</b> | <b>208 671 000 \$</b> | <b>243 471 000 \$</b>  | <b>150 286 000 \$</b> |

<sup>1</sup> Représente les montants minimaux des loyers à payer aux termes de contrats de location à long terme pour les magasins et les bureaux en date du 30 avril 2011.

<sup>2</sup> Comprend les montants se rapportant aux ententes d'achat de biens et services qui sont irrévocables et exécutoires pour la société.

<sup>3</sup> Comprend les paiements au titre de la location du matériel informatique, d'automobiles et de matériel de bureau.

## RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

En date du 31 mai 2011, 13 440 000 actions ordinaires et 52 986 306 actions de catégorie A sans droit de vote de la société étaient émises et en circulation. Chaque action ordinaire donne à son porteur une voix aux assemblées des actionnaires de la société. Le nombre des options sur actions en cours de la société s'établissait à 2 867 100 et leur prix d'exercice moyen était de 14,67 \$. Chaque option sur actions donne à son porteur le droit d'acheter une action de catégorie A sans droit de vote de la société à un prix d'exercice établi en fonction du cours des actions à la date à laquelle l'option a été attribuée.

En novembre 2010, la société a reçu l'autorisation de la Bourse de Toronto de donner suite à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités aux termes de laquelle elle peut racheter jusqu'à 2 638 115 de ses actions de catégorie A sans droit de vote, soit 5 % des actions de catégorie A sans droit de vote émises et en circulation au 17 novembre 2010. Le volume quotidien moyen des opérations en bourse sur le titre s'est établi à 71 905 actions au cours de la période de six mois précédant le 1<sup>er</sup> novembre 2010. Conformément aux règlements de la Bourse de Toronto, la société peut racheter quotidiennement jusqu'à 25 % de cette moyenne, soit 17 976 actions. L'offre a débuté le 28 novembre 2010 et peut se poursuivre jusqu'au 27 novembre 2011. Les actions seront rachetées à la Bourse de Toronto au nom de la société par l'entremise d'un courtier inscrit. Le prix payé pour les actions correspondra au cours du marché en vigueur au moment des rachats. Le nombre d'actions rachetées et le moment choisi pour effectuer les rachats seront déterminés par la direction de la société. Toutes les actions rachetées par la société seront annulées. La société n'a racheté aucune action au cours du premier trimestre de l'exercice 2012.

# Rapport de gestion

## ARRANGEMENTS HORS BILAN

### Instrumentes financiers dérivés

Dans le cours normal de ses activités, la société doit prendre des engagements longterm d'avance pour l'approvisionnement d'une part importante de ses achats de marchandises, dans certains cas jusqu'à huit mois d'avance. La majeure partie de ces achats doit être réglée en dollars américains. La société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses engagements à long terme en dollars américains, notamment des achats au prix au comptant et des contrats d'option sur devises assortis d'échéances d'au plus trois mois. En raison de la vigueur du dollar canadien, la société a acheté des dollars américains à divers taux de manière à satisfaire à ses exigences en dollars américains jusqu'à la fin d'octobre 2011.

Un contrat d'option sur devises constitue une option d'acheter une devise auprès d'une contrepartie à une date établie et selon un montant prédéterminé. Les risques de crédit existent dans l'éventualité où une contrepartie manquerait à ses engagements. La société réduit ce risque en ne faisant affaire qu'avec des contreparties hautement cotées, habituellement des banques à charte canadiennes.

La société n'a pas recours à des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation. Les contrats d'option sur devises envisagés ont une échéance qui ne dépasse généralement pas trois mois. Au 30 avril 2011, au 1<sup>er</sup> mai 2010 et au 29 janvier 2011, la société n'avait en cours aucun contrat d'option sur devises.

Le bénéfice net de la société pour le trimestre clos le 30 avril 2011 comprend une perte de change de 5 134 000 \$ (une perte de 1 192 000 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2010).

## TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

### Opérations avec les principaux dirigeants

Seuls les membres du conseil d'administration sont considérés comme des principaux dirigeants. La responsabilité de la planification, de la supervision et de la gestion des activités de la société incombe au conseil d'administration. Les administrateurs participent au plan d'options sur actions, tel qu'il est décrit à la note 10 des états financiers résumés intermédiaires non audités pour le trimestre clos le 30 avril 2011. Le tableau suivant présente la charge de rémunération liée aux principaux dirigeants :

|   | Pour les trimestres clos les |                          |
|---|------------------------------|--------------------------|
|   | 30 avril 2011                | 1 <sup>er</sup> mai 2010 |
| Salaires et avantages à court terme           | 476 000 \$                   | 479 000 \$               |
| Avantages postérieurs à l'emploi              | (9 000)                      | 45 000                   |
| Charge de rémunération fondée sur des actions | 49 000                       | 51 000                   |
|   | <b>516 000 \$</b>            | <b>575 000 \$</b>        |

La circulaire de sollicitation de procurations annuelle contient de plus amples renseignements à l'égard de la rémunération des administrateurs.

### Autres opérations avec des parties liées

La société loue deux magasins de détail qui appartiennent à une société contrôlée par des actionnaires importants de la société. Les contrats de location de ces locaux ont été conclus selon des modalités commerciales semblables à celles des contrats de location qui ont été conclus avec des tiers pour des établissements semblables. Pour le trimestre clos le 30 avril 2011, la charge locative aux termes de ces contrats de location a totalisé environ 51 000 \$ (45 000 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2010).

Pour le trimestre clos le 30 avril 2011, la société a engagé des honoraires de 166 000 \$ liés à des conseils juridiques généraux et à d'autres types de consultation (142 000 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2010) auprès de cabinets de services professionnels auxquels sont associés des administrateurs externes de la société. La société est d'avis que cette rémunération est fondée sur des modalités normales pour des transactions entre parties non liées.

Ces transactions sont inscrites au montant de la contrepartie versée conformément à ce qui a été établi et convenu par les parties liées.

## INSTRUMENTS FINANCIERS

Les principaux instruments financiers de la société se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que de titres négociables. La société a recours à ses liquidités pour financer la construction et les rénovations continues de magasins de même que ses besoins en fonds de roulement. Les instruments financiers qui sont exposés à des concentrations de risque de crédit consistent essentiellement en des éléments de trésorerie et des équivalents de trésorerie. La société réduit son exposition aux risques de crédit en investissant son encaisse disponible dans des billets de dépôt au porteur auprès de banques et dans des dépôts à terme auprès de grandes institutions financières canadiennes. La société surveille de près le risque auquel l'exposent ses placements de liquidités à court terme. Les titres négociables consistent surtout en des actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes. Le portefeuille de placements de la société est exposé à la volatilité des marchés boursiers. La société jouit d'un haut niveau de liquidité en raison de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et investit, sur une base à court terme, dans des billets de dépôt au porteur auprès de banques, dans des dépôts à terme auprès de grandes institutions financières canadiennes et dans du papier commercial assorti d'une cote d'au moins R1.

Comme la volatilité du dollar canadien se répercute sur le résultat et même si la société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses obligations continues libellées en dollars américains, dont des achats au prix au comptant et des contrats d'option sur devises, cette volatilité peut l'exposer à des risques.

## **ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES**

### **Valeur des stocks**

La société a recours à la méthode de l'inventaire au prix de détail pour déterminer le prix coûtant des marchandises. Les stocks de marchandises sont évalués au prix coûtant ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Les stocks excédentaires ou à rotation lente sont recensés et une provision est constituée à partir des meilleures estimations de la direction. De plus, une provision est également comptabilisée pour la freinte des stocks et les retours sur ventes, selon les taux historiques de la société. Étant donné que les stocks et le coût des biens vendus constituent des éléments importants des états financiers, toute variation des hypothèses et des estimations pourrait avoir une incidence significative sur la situation financière et les résultats opérationnels de la société.

### **Rémunération fondée sur des actions**

La société comptabilise la rémunération et les autres paiements fondés sur des actions à l'aide de la méthode fondée sur la juste valeur. Les options sur actions attribuées sont passées en charges sur la période d'acquisition en fonction de leur juste valeur estimée à la date d'attribution, valeur qui est déterminée à l'aide du modèle d'établissement du prix des options de Black et Scholes. Pour calculer le coût de rémunération lié aux attributions d'options sur actions effectuées au cours de la période en fonction de la juste valeur, diverses hypothèses sont utilisées pour établir la durée prévue des options, le taux d'intérêt sans risque, la volatilité prévue du cours des actions et le taux moyen de rendement des actions. Le recours à d'autres estimations pourrait faire en sorte que la charge de rémunération fondée sur des actions soit différente de celle que la société a constatée.

### **Régimes de retraite**

La société offre à son personnel un régime de retraite contributif à prestations définies et parraine aussi un RCRC. Le coût de ces régimes est établi périodiquement par des actuaires indépendants. Le coût de retraite est pris en compte dans le résultat des activités. Les hypothèses utilisées dans le calcul du coût de retraite, montant net, et des obligations au titre des prestations projetées comprennent le taux d'actualisation, le taux d'augmentation des salaires et le taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes. Selon la dernière évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2007, le régime de retraite à prestations définies est entièrement capitalisé et solvable. Le RCRC est un régime de retraite sans capitalisation.

### **Goodwill**

Le goodwill n'est pas amorti, mais il fait l'objet d'un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que les actifs auraient pu se déprécier. Si la société détermine à l'avenir qu'il y a eu dépréciation, elle doit radier la tranche dépréciée du goodwill.

### **Cartes-cadeaux, points et primes de fidélisation**

Les cartes-cadeaux vendues sont inscrites à titre de produit différé et les produits sont constatés lorsque ces dernières sont utilisées. La société produit une estimation à l'égard des cartes-cadeaux pour lesquelles elle a des raisons de croire qu'elles ne seront pas utilisées en se fondant sur les modalités des cartes-cadeaux et les tendances d'encaissement passées. Les points et les primes de fidélisation accordés dans le cadre des programmes de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés en tant que composante distincte des produits et sont reportés à la date de la vente initiale. Les produits sont comptabilisés une fois que les points et les primes de fidélisation sont utilisés et que la société a rempli son obligation. Le montant des produits différés est évalué en fonction de la juste valeur des points et des primes de fidélisation accordés et tient compte du pourcentage d'utilisation estimé.

### **Retours sur ventes**

La société prévoit que la marchandise déjà vendue puisse être retournée par les clients. À cette fin, la société a posé certaines hypothèses en se fondant sur la quantité de marchandises retournées dans le passé.

### **Actifs d'impôt sur le résultat différé**

La direction est tenue de réaliser des évaluations subjectives afin d'établir la valeur des actifs d'impôt différé qui seront constatés. Les actifs d'impôt sur le résultat différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs adéquats auxquels ces éléments pourront être imputés.

## **PASSAGE AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE**

Le Conseil des normes comptables du Canada exige que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes adoptent les IFRS, pour les périodes et exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Pour la société, il s'agit de l'exercice devant être clos le 28 janvier 2012. Par conséquent, la société a commencé à présenter son information financière selon les IFRS au trimestre clos le 30 avril 2011. Elle a également présenté, dans ses états financiers résumés intermédiaires non audités, des données établies selon les IFRS pour les périodes comparatives.

# Rapport de gestion

L'IFRS 1 exige que les nouveaux adoptants appliquent à titre rétrospectif toutes les normes IFRS à la date de clôture de ses premiers états financiers annuels, soit, pour la société, le 28 janvier 2012. Cependant, l'IFRS 1 prévoit certaines exemptions facultatives et prescrit certaines exceptions obligatoires pour les nouveaux adoptants.

Les exemptions et exceptions en vigueur prévues par l'IFRS 1 qui ont été appliquées lors de la transition de la société des PCGR canadiens aux IFRS se détaillent comme suit :

## **EXEMPTIONS FACULTATIVES SELON L'IFRS 1**

### **Regroupements d'entreprises**

L'IFRS 1 permet aux adoptants d'appliquer à titre rétrospectif ou prospectif l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, à compter du 31 janvier 2010 (la « date de transition »). En choisissant l'application à titre rétrospectif, la société devrait retraiter tous les regroupements d'entreprises effectués avant la date de transition. La société a décidé de ne pas appliquer rétrospectivement l'IFRS 3 à des regroupements d'entreprises qui se sont produits avant la date de transition aux IFRS; ces regroupements d'entreprises n'ont donc pas été retraités. Aux termes de l'exemption visant les regroupements d'entreprises, la valeur comptable des actifs acquis et des passifs repris selon les PCGR canadiens à la date de l'acquisition est devenue, selon les IFRS, leur valeur comptable présumée à cette date.

Nonobstant cette exemption, la société a été tenue, à la date de transition, d'évaluer si les actifs acquis et les passifs repris respectaient les critères de comptabilisation de l'IFRS pertinente et de déterminer s'il existait des actifs acquis et des passifs repris n'ayant pas été comptabilisés aux termes des PCGR canadiens qui devraient l'être conformément aux IFRS. Les exigences inhérentes aux IFRS ont alors été appliquées aux actifs acquis et aux passifs repris à partir de la date d'acquisition jusqu'à la date de transition. L'application de cette exemption n'a pas donné lieu à un ajustement au bilan d'ouverture au 31 janvier 2010 relativement à la transition aux IFRS. En outre, conformément à l'exemption visant les regroupements d'entreprises, la société a effectué des tests de dépréciation du goodwill à la date de transition et a déterminé que la valeur comptable du goodwill n'était pas dépréciée à ce moment.

### **Avantages du personnel**

L'IFRS 1 permet aux adoptants d'appliquer à titre rétrospectif ou prospectif l'IAS 19, *Avantages du personnel*, 120A p), à compter de la date de transition. En choisissant l'application à titre rétrospectif, la société serait tenue de présenter des informations financières choisies sur les régimes à prestations définies pour l'exercice à l'étude et les quatre exercices précédents. La société a choisi de fournir les montants requis aux termes du paragraphe 120A p) de l'IAS 19 puisque ces montants sont déterminés pour chaque période comptable à titre prospectif à compter de la date de transition aux IFRS.

## **EXCEPTIONS OBLIGATOIRES SELON L'IFRS 1**

Dans le cadre de la conversion des PCGR canadiens aux IFRS, l'exception relative aux estimations prévue par l'IFRS 1 a été appliquée. Les connaissances acquises a posteriori ne doivent pas être utilisées pour créer ou modifier des estimations. Les estimations déjà faites par la société aux termes des PCGR canadiens n'ont pas été modifiées pour tenir compte des IFRS, sauf lorsqu'il a été nécessaire de refléter une différence de méthode comptable.

## **AJUSTEMENTS SIGNIFICATIFS APPORTÉS AUX TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE**

L'IFRS exige que les flux de trésorerie provenant des intérêts et des dividendes perçus ou versés, ainsi que les impôts sur le résultat payés, soient présentés directement au tableau des flux de trésorerie. Aux termes des PCGR canadiens, la société présentait les intérêts et les impôts sur le bénéfice payés par voie de notes afférentes aux états financiers. Ce changement a entraîné une modification de la présentation des états des flux de trésorerie pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers résumés intermédiaires non audités. Les tableaux des flux de trésorerie établis selon les IFRS ne présentent aucune autre différence significative par rapport aux états des flux de trésorerie de la société établis selon les PCGR canadiens.

## **AJUSTEMENTS IFRS**

Un sommaire des ajustements apportés aux états financiers résumés intermédiaires non audités par suite de l'adoption des IFRS est présenté ci-dessous. Les rapprochements établis en conformité avec l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, figurent à la note 19 afférente aux états financiers résumés intermédiaires non audités.

### **Charges de publicité**

Aux termes des IFRS, conformément à l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, les frais de publicité doivent être comptabilisés à titre de charge au moment où ils sont engagés. Les PCGR canadiens autorisaient le report des frais de publicité (à titre d'éléments payés d'avance) et leur passation en charges au moment où la campagne publicitaire a lieu. Ce changement s'est traduit par une baisse des résultats non distribués de 606 000 \$ à la date de transition et par une hausse du bénéfice avant impôts sur le résultat de 96 000 \$ pour l'exercice clos le 29 janvier 2011.

## **Dépréciation des immobilisations corporelles**

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation des immobilisations corporelles et conformément à l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, la société a établi des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») en fonction du plus petit groupe d'actifs capables de générer des entrées de trésorerie largement indépendantes. En outre, la valeur recouvrable aux fins de l'analyse de la dépréciation est fondée sur la valeur d'utilité, établie en fonction des flux de trésorerie actualisés, et la juste valeur diminuée des coûts de vente, selon la plus élevée des deux. En vertu des PCGR canadiens, les immobilisations corporelles étaient affectées au groupe d'actifs qui constituait le niveau le plus bas de regroupement d'actifs et de passifs pour lequel les flux de trésorerie identifiables étaient dans une large mesure indépendants des flux de trésorerie d'autres actifs et passifs.

À la suite du test de dépréciation effectué à la date de transition, les résultats non distribués ont diminué de 2 817 000 \$. Pour l'exercice clos le 29 janvier 2011, en raison de la charge de dépréciation comptabilisée à la date de transition, la charge d'amortissement a été réduite de 1 385 000 \$, montant qui a été contrebalancé par une charge nette de dépréciation supplémentaire de 945 000 \$, ce qui a entraîné une augmentation de 440 000 \$ du bénéfice net avant impôts sur le résultat.

## **Composantes des immobilisations corporelles**

Aux termes des IFRS et conformément à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, chaque composante d'une immobilisation corporelle dont le coût est important relativement au coût total de l'immobilisation doit être amortie séparément, sur sa durée d'utilité estimée respective. Les PCGR canadiens ne fournissaient aucune directive à l'égard du coût des composantes d'une immobilisation corporelle et étaient moins précis quant aux exigences de comptabilisation de ces composantes. Par conséquent, les bâtiments de la société ont été divisés en composantes dont les durées d'utilité varient de 10 à 50 ans. Ce changement s'est traduit par une augmentation des résultats non distribués de 1 150 000 \$ à la date de transition et par une hausse du bénéfice avant impôts sur le résultat de 262 000 \$ pour l'exercice clos le 29 janvier 2011.

## **Programmes de fidélisation de la clientèle**

Aux termes des IFRS, conformément à l'IFRIC 13, *Programme de fidélisation de la clientèle*, la juste valeur des points et des primes de fidélisation accordés aux termes des programmes de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés en tant qu'éléments de la transaction de vente initiale identifiables séparément et différés jusqu'à ce que la société ait rempli ses obligations. Aux termes des PCGR canadiens, la société ne reportait aucun produit lié aux programmes de fidélisation de la clientèle. Ce changement s'est traduit par une baisse des résultats non distribués de 4 884 000 \$ à la date de transition et par une diminution du bénéfice avant impôts sur le résultat de 1 288 000 \$ pour l'exercice clos le 29 janvier 2011.

## **Coût des services passés dans le cadre d'un régime à prestations définies**

Aux termes des IFRS, conformément à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, les passifs et les charges relatifs au coût des services passés lié aux droits acquis dans le cadre d'un régime à prestations définies sont comptabilisés immédiatement au compte de résultat. Selon les PCGR canadiens, la société a comptabilisé le coût des services passés au titre d'un régime à prestations déterminées et le RCRC sur la durée moyenne résiduelle d'activité prévue. Ce changement s'est traduit par une baisse des résultats non distribués de 3 941 000 \$ à la date de transition et par une augmentation du bénéfice avant impôts sur le résultat de 590 000 \$ pour l'exercice clos le 29 janvier 2011.

## **Date d'évaluation d'un régime à prestations définies**

Aux termes des IFRS, conformément à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, les obligations au titre des prestations définies et les actifs du régime sont évalués à la date de clôture. Aux termes des PCGR canadiens, la société évaluait l'obligation au titre des prestations déterminées et les actifs du régime au 31 décembre. Ce changement s'est traduit par une baisse des résultats non distribués de 816 000 \$ à la date de transition et par une augmentation du bénéfice avant impôts sur le résultat de 1 318 000 \$ pour l'exercice clos le 29 janvier 2011.

## **Comptabilisation des gains actuariels (pertes actuarielles)**

Au moment de la transition aux IFRS, tel que l'autorise l'IAS 19, *Avantages du personnel*, la société a décidé de comptabiliser les gains actuariels et les pertes actuarielles au titre de son régime à prestations définies et du RCRC directement dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'au bénéfice net. Cette modification a été appliquée de manière prospective à compter de la date de transition et s'est traduite par une hausse du bénéfice avant impôts sur le résultat de 1 049 000 \$ pour l'exercice clos le 29 janvier 2011.

## **Instruments financiers**

Aux termes des IFRS, conformément à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, le test de dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente (titres négociables), lesquels sont évalués à la juste valeur, est effectué au moyen d'indications objectives que la valeur de marché a subi des baisses « prolongées ou importantes ». Selon les PCGR canadiens, ces baisses étaient qualifiées de « durables ». Ce changement s'est traduit par une baisse des résultats non distribués de 6 309 000 \$ à la date de transition et par une augmentation du bénéfice avant impôts sur le résultat de 198 000 \$ pour l'exercice clos le 29 janvier 2011.

# Rapport de gestion

## **Réévaluation des actifs et des passifs d'impôt**

Aux termes des IFRS, si un actif ou passif d'impôt sur le résultat différé est réévalué après la comptabilisation initiale, l'incidence de la réévaluation est inscrite dans le résultat, sauf si elle se rapporte à un élément comptabilisé dans les capitaux propres à l'origine; dans ce cas, le changement sera également comptabilisé dans les capitaux propres. La méthode consistant à examiner la réévaluation de l'impôt en revenant jusqu'à l'élément ayant entraîné la comptabilisation initiale est généralement appelée « recherche rétrospective ». Les PCGR canadiens interdisent la recherche rétrospective sauf lorsqu'il est question de regroupements d'entreprises et de réorganisations financières. Ce changement s'est traduit par une baisse des résultats non distribués de 554 000 \$ à la date de transition.

## **RECLASSEMENTS IFRS**

### **Impôts sur le résultat différés**

Aux termes des IFRS, selon l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé ne peuvent être classés en tant qu'élément courant. Aux termes des PCGR canadiens, lorsque les actifs et passifs étaient présentés séparément soit en tant qu'actifs et passifs à court terme ou en tant qu'actifs et passifs à long terme, les actifs et passifs d'impôt futur étaient présentés de façon distincte. Par conséquent, la société a dû reclasser en tant qu'élément non courant le montant de 2 395 000 \$ au titre des actifs d'impôt sur le résultat différé courant, en date du 31 janvier 2010 (2 001 000 \$ au 29 janvier 2011).

### **Produits différés**

Aux termes des IFRS, la société a décidé de présenter au bilan les cartes-cadeaux non utilisées en tant que produits différés tandis que selon les PCGR canadiens, les cartes-cadeaux non utilisées étaient présentées au poste Crédeurs et charges à payer.

### **Fournisseurs et autres crédeurs**

Aux termes des IFRS, selon l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, certains crédeurs non commerciaux ont été classés au bilan en tant que passifs non courants, plutôt que passifs courants.

### **Compte de résultat**

Aux termes des IFRS, selon l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, une analyse des charges, par nature ou par fonction, doit être présentée au compte de résultat. La société a choisi de présenter l'analyse des charges par fonction. Les charges d'amortissement sont réparties selon la fonction à laquelle elles se rapportent. Par ailleurs, selon les PCGR canadiens, rien n'obligeait à ce que les charges soient classées par nature ou par fonction.

## **CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

La société a conçu des contrôles et des procédures de communication de l'information afin de fournir l'assurance raisonnable que les renseignements importants relatifs à la société sont compris dans les documents annuels et trimestriels. En outre, la société a évalué l'efficacité de ses contrôles et procédures de communication de l'information au 29 janvier 2011 et elle a conclu qu'ils étaient efficaces.

La société, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, a conçu le contrôle interne à l'égard de l'information financière aux termes du *Règlement 52-109* de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière produite est fiable et que l'établissement des états financiers à des fins externes est conforme aux principes comptables généralement reconnus. La société a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière au 29 janvier 2011 et elle a conclu qu'il était efficace.

Les contrôles internes de la société n'ont pas été touchés de façon significative par la transition aux IFRS. Aucune modification n'a été apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au cours du trimestre clos le 30 avril 2011 qui a eu, ou qui pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.



## PERSPECTIVES

L'économie du Canada continue de bien se porter par rapport à celle d'autres pays, toutefois, certains secteurs, tels que le commerce de détail peuvent avoir été touchés, et l'ont été, par les mauvaises conditions météorologiques tenaces. Malgré le fait que les résultats de la société pour le premier trimestre de l'exercice 2012 ont subi les contrecoups du mauvais temps partout au Canada, les perspectives à long terme de la société demeurent positives. Dans son *Rapport sur la politique monétaire* d'avril 2011, la Banque du Canada a prédit que les consommateurs augmenteraient leurs dépenses, suivant ainsi la hausse des revenus personnels disponibles, anticipant une croissance de l'économie de 2,9 % pour l'année 2011 et de 2,6 % en 2012. La société estime que la demande des consommateurs demeurera faible étant donné que les consommateurs subissent les contrecoups de la récente envolée des prix de l'essence et des aliments. La force du dollar canadien favorise les importateurs. Elle freine toutefois l'activité économique dans d'autres secteurs au pays. Le marché du vêtement s'est heurté à la montée des prix du coton et des prix d'autres intrants. Les prix du coton, un matériau important de la fabrication des vêtements, se sont accrus pour atteindre des sommets et, conjointement avec l'importante pénurie d'approvisionnement, ils ont dû exercer une pression sur les marges de certains produits. Une baisse de la demande a entraîné une diminution marquée des prix du coton au cours des derniers mois. Toutefois, les prix du coton sont demeurés supérieurs à ce qu'ils ont été pendant les dix derniers exercices. La société continue de surveiller de près l'évolution de la situation dans l'optique de continuer d'établir ses prix en fonction de la valeur. Ces attentes guident la direction dans sa gestion de toutes les facettes de l'entreprise. Sur une note positive, la direction est d'avis que la société demeure en mesure d'améliorer sa position sur les marchés, et ce, dans tous les créneaux de marché qu'elle occupe, en proposant une vaste gamme de marchandises de qualité à bon prix. La société n'a pratiquement aucune dette et dispose de réserves de trésorerie qui lui permettent d'agir lorsque des occasions se présentent à tous les égards, notamment en ce qui concerne le marchandisage, l'acquisition ou la construction de magasins, le remplacement ou la mise à niveau de systèmes ou, encore, l'expansion par voie d'acquisitions.

Le bureau de Hong Kong continue d'être bénéfique à la société, comptant plus de 110 membres du personnel à plein temps spécialisés dans la recherche de vêtements à la mode, de haute qualité et à prix abordables pour toutes les bannières.

La direction de la société est d'avis que les consommateurs continueront à percevoir d'un bon œil la marchandise offerte. La société jouit d'un excellent bilan ainsi que de liquidités et d'une capacité d'emprunt de premier ordre. Ses systèmes, notamment pour l'approvisionnement en marchandises, le contrôle des stocks, la planification, la répartition et la distribution, la gestion du centre de distribution, les points de vente, la gestion financière et la technologie de l'information sont entièrement intégrés. La société s'est engagée à continuer d'investir dans la formation de son personnel à tous les niveaux.

# Comptes résumés de résultat

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

|  | Pour les trimestres clos les |                          |
|--|------------------------------|--------------------------|
|  | 30 avril 2011                | 1 <sup>er</sup> mai 2010 |
| Ventes   | 219 296 \$                   | 235 745 \$               |
| Coût des biens vendus (note 5)                     | 74 941                       | 75 972                   |
| Marge brute  | 144 355                      | 159 773                  |
| Frais de vente et de distribution                  | 129 225                      | 126 482                  |
| Charges administratives                            | 10 112                       | 10 466                   |
| Résultat des activités opérationnelles             | 5 018                        | 22 825                   |
| Produits financiers (note 16)                      | 1 164                        | 810                      |
| Charges financières (note 16)                      | 5 313                        | 1 391                    |
| Bénéfice avant impôts sur le résultat <sup>1</sup> | 869                          | 22 244                   |
| Impôts sur le résultat                             | 245                          | 6 474                    |
| Bénéfice net                                       | 624 \$                       | 15 770 \$                |
| Résultat par action (note 11)                      |                              |                          |
| De base  | 0,01 \$                      | 0,23 \$                  |
| Dilué  | 0,01                         | 0,23                     |

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers résumés intermédiaires non audités.

<sup>1</sup> Le rapprochement du bénéfice avant impôts sur le résultat et du bénéfice avant les intérêts, les impôts, l'amortissement et le revenu de placement (« BAIIA ») se détaille comme suit :

|   |           |           |
|---|-----------|-----------|
| Bénéfice avant impôts sur le résultat                           | 869 \$    | 22 244 \$ |
| Produits financiers   | 1 164     | 810       |
| Charges financières   | 5 313     | 1 391     |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | 14 485    | 14 453    |
| BAIIA   | 19 503 \$ | 37 278 \$ |

# États résumés du résultat global

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

|   | Pour les trimestres clos les |                          |
|---|------------------------------|--------------------------|
|   | 30 avril 2011                | 1 <sup>er</sup> mai 2010 |
| Bénéfice net  | 624 \$                       | 15 770 \$                |
| Autres éléments du résultat global  |                              |                          |
| Profits nets latents sur les actifs financiers disponibles à la vente survenus au cours de la période (après impôts de 60 \$; 89 \$ pour le trimestre clos le 1 <sup>er</sup> mai 2010) | 401                          | 598                      |
| Résultat global total   | 1 025 \$                     | 16 368 \$                |

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers résumés intermédiaires non audités.

# Bilans résumés

(non audité)  
(en milliers de dollars canadiens)

|   | 30 avril 2011     | 1 <sup>er</sup> mai 2010 | 29 janvier 2011   | 31 janvier 2010   |
|---|-------------------|--------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>ACTIFS</b>   |                   |                          |                   |                   |
| <b>ACTIFS COURANTS</b>                                |                   |                          |                   |                   |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 15)     | 176 871 \$        | 209 148 \$               | 230 034 \$        | 228 577 \$        |
| Titres négociables                                    | 70 979            | 48 783                   | 70 413            | 48 026            |
| Clients et autres débiteurs                           | 4 214             | 3 765                    | 2 866             | 2 926             |
| Impôts sur le résultat recouvrables                   | 10 846            | 8 540                    | –                 | –                 |
| Stocks  | 99 066            | 81 858                   | 73 201            | 63 127            |
| Charges payées d'avance                               | 12 715            | 11 631                   | 12 491            | 11 010            |
| <b>Total des actifs courants</b>                      | <b>374 691</b>    | <b>363 725</b>           | <b>389 005</b>    | <b>353 666</b>    |
| <b>ACTIFS NON COURANTS</b>                            |                   |                          |                   |                   |
| Immobilisations corporelles                           | 189 487           | 207 594                  | 193 064           | 208 362           |
| Immobilisations incorporelles                         | 14 012            | 8 455                    | 13 841            | 9 964             |
| Goodwill  | 42 426            | 42 426                   | 42 426            | 42 426            |
| Impôts sur le résultat différés                       | 19 438            | 19 445                   | 21 021            | 18 313            |
| <b>Total des actifs non courants</b>                  | <b>265 363</b>    | <b>277 920</b>           | <b>270 352</b>    | <b>279 065</b>    |
| <b>TOTAL DES ACTIFS</b>                               | <b>640 054 \$</b> | <b>641 645 \$</b>        | <b>659 357 \$</b> | <b>632 731 \$</b> |
| <b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>                    |                   |                          |                   |                   |
| <b>PASSIFS COURANTS</b>                               |                   |                          |                   |                   |
| Fournisseurs et autres créditeurs (note 6)            | 67 940 \$         | 66 068 \$                | 64 093 \$         | 54 684 \$         |
| Produits différés (note 7)                            | 13 870            | 14 789                   | 19 834            | 18 122            |
| Impôts sur le résultat payables                       | –                 | –                        | 5 998             | 4 677             |
| Partie courante de la dette à long terme (note 8)     | 1 406             | 1 320                    | 1 384             | 1 300             |
| <b>Total des passifs courants</b>                     | <b>83 216</b>     | <b>82 177</b>            | <b>91 309</b>     | <b>78 783</b>     |
| <b>PASSIFS NON COURANTS</b>                           |                   |                          |                   |                   |
| Autres créditeurs (note 6)                            | 10 393            | 9 306                    | 10 180            | 9 105             |
| Produits différés (note 7)                            | 2 395             | 2 575                    | 2 384             | 2 686             |
| Crédits différés au titre des contrats de location    | 18 112            | 20 245                   | 19 011            | 20 609            |
| Dette à long terme (note 8)                           | 9 688             | 11 093                   | 10 047            | 11 431            |
| Passif au titre des retraites                         | 13 876            | 12 048                   | 13 626            | 11 865            |
| <b>Total des passifs non courants</b>                 | <b>54 464</b>     | <b>55 267</b>            | <b>55 248</b>     | <b>55 696</b>     |
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>                               |                   |                          |                   |                   |
| Capital social (note 9)                               | 31 426            | 27 524                   | 29 614            | 25 888            |
| Surplus d'apport                                      | 6 291             | 5 296                    | 6 266             | 5 164             |
| Résultats non distribués                              | 456 890           | 465 428                  | 469 554           | 461 845           |
| Cumul des autres éléments du résultat global (note 9) | 7 767             | 5 953                    | 7 366             | 5 355             |
| <b>Total des capitaux propres</b>                     | <b>502 374</b>    | <b>504 201</b>           | <b>512 800</b>    | <b>498 252</b>    |
| <b>TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES</b>      | <b>640 054 \$</b> | <b>641 645 \$</b>        | <b>659 357 \$</b> | <b>632 731 \$</b> |

Engagements (note 12)

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers résumés intermédiaires non audités.

# États résumés des variations des capitaux propres

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

|   | Pour les trimestres clos les |                          |
|---|------------------------------|--------------------------|
|   | 30 avril 2011                | 1 <sup>er</sup> mai 2010 |
| <b>CAPITAL SOCIAL</b>   |                              |                          |
| Solde au début de la période  | 29 614 \$                    | 25 888 \$                |
| Contrepartie en espèces à l'exercice d'options sur actions (note 9)   | 1 443                        | 1 314                    |
| Valeur attribuée créditée au capital social par suite de l'exercice des options sur actions (note 9)  | 369                          | 322                      |
| <b>Solde à la fin de la période</b>   | <b>31 426</b>                | <b>27 524</b>            |
| <b>SURPLUS D'APPORT</b>   |                              |                          |
| Solde au début de la période  | 6 266                        | 5 164                    |
| Charge de rémunération fondée sur des actions (note 10)   | 394                          | 454                      |
| Valeur attribuée créditée au capital social par suite de l'exercice des options sur actions (note 9)  | (369)                        | (322)                    |
| <b>Solde à la fin de la période</b>   | <b>6 291</b>                 | <b>5 296</b>             |
| <b>RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS</b>   |                              |                          |
| Solde au début de la période  | 469 554                      | 461 845                  |
| Bénéfice net  | 624                          | 15 770                   |
| Dividendes (note 9)   | (13 288)                     | (12 187)                 |
| <b>Solde à la fin de la période</b>   | <b>456 890</b>               | <b>465 428</b>           |
| <b>CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>   |                              |                          |
| Solde au début de la période  | 7 366                        | 5 355                    |
| Profits nets latents sur les actifs financiers disponibles à la vente survenus au cours de la période (après impôts de 60 \$; 89 \$ pour le trimestre clos le 1 <sup>er</sup> mai 2010) | 401                          | 598                      |
| <b>Solde à la fin de la période</b>   | <b>7 767</b>                 | <b>5 953</b>             |
| <b>Total des capitaux propres</b>   | <b>502 374 \$</b>            | <b>504 201 \$</b>        |

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers résumés intermédiaires non audités.

# Tableaux résumés des flux de trésorerie

(non audité)  
(en milliers de dollars canadiens)

|  | Pour les trimestres clos les |                          |
|--|------------------------------|--------------------------|
|  | 30 avril 2011                | 1 <sup>er</sup> mai 2010 |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>         |                              |                          |
| Bénéfice net   | 624 \$                       | 15 770 \$                |
| Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :                       |                              |                          |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles      | 14 485                       | 14 453                   |
| Charge de rémunération fondée sur des actions                        | 394                          | 454                      |
| Amortissement des crédits différés au titre des contrats de location | (1 214)                      | (1 269)                  |
| Crédits différés au titre des contrats de location                   | 315                          | 905                      |
| Cotisations à un régime de retraite                                  | (129)                        | (155)                    |
| Charge de retraite   | 379                          | 338                      |
| Perte de change  | 2 931                        | 490                      |
| Revenus d'intérêts et de dividendes, montant net                     | (985)                        | (611)                    |
| Intérêts payés   | (179)                        | (199)                    |
| Intérêts reçus   | 322                          | 86                       |
| Dividendes reçus   | 862                          | 797                      |
| Impôts sur le résultat   | 245                          | 6 474                    |
|  | <b>18 050</b>                | <b>37 533</b>            |
| Variations dans ce qui suit :  |                              |                          |
| Clients et autres débiteurs  | (1 368)                      | (912)                    |
| Stocks   | (25 865)                     | (18 731)                 |
| Charges payées d'avance  | (224)                        | (621)                    |
| Fournisseurs et autres créditeurs                                    | 6 143                        | 13 263                   |
| Produits différés  | (5 953)                      | (4 207)                  |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles                | <b>(9 217)</b>               | <b>26 325</b>            |
| Impôts sur le résultat payés   | <b>(15 566)</b>              | <b>(20 912)</b>          |
| Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles           | <b>(24 783)</b>              | <b>5 413</b>             |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>        |                              |                          |
| Achats de titres négociables   | (105)                        | (70)                     |
| Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles               | (13 162)                     | (13 091)                 |
| Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement           | <b>(13 267)</b>              | <b>(13 161)</b>          |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>          |                              |                          |
| Dividendes versés  | (13 288)                     | (12 187)                 |
| Remboursement sur la dette à long terme                              | (337)                        | (318)                    |
| Produit de l'exercice d'options sur actions                          | 1 443                        | 1 314                    |
| Sorties de trésorerie liées aux activités de financement             | <b>(12 182)</b>              | <b>(11 191)</b>          |
| PERTE DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE DETENUE EN DEVISE ÉTRANGÈRE        | (2 931)                      | (490)                    |
| DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE   | <b>(53 163)</b>              | <b>(19 429)</b>          |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE       | <b>230 034</b>               | <b>228 577</b>           |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE       | <b>176 871 \$</b>            | <b>209 148 \$</b>        |

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 17)

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers résumés intermédiaires non audités.

# Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

# Notes

## 1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Reitmans (Canada) Limitée (la « société ») est une société domiciliée au Canada et elle a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'adresse enregistrée de la société est située au 3300, Highway #7 West, Suite 702, Vaughan (Ontario) L4K 4M3. La principale activité de la société est la vente au détail de vêtements pour dames. Le commerce de détail est saisonnier et les résultats des activités d'une période intermédiaire ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats des activités de l'exercice complet ou d'une période ultérieure.

## 2. RÈGLES DE PRÉSENTATION

### a) Déclaration de conformité

Puisqu'il s'agit de la première fois que la société présente ses résultats, ses bilans et ses flux de trésorerie selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), les présents états financiers résumés intermédiaires non audités ont été dressés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, à l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* et aux méthodes comptables que la société prévoit adopter pour ses premiers états financiers annuels en IFRS du 28 janvier 2012. Ces méthodes comptables s'appuient sur les IFRS et sur les normes de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), méthodes que la société prévoit seront applicables à cette date. Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme pour toutes les périodes présentées, y compris sur la présentation du bilan d'ouverture au 31 janvier 2010, compte non tenu de certaines exceptions obligatoires et facultatives adoptées dans le cadre de l'IFRS 1, tel que décrit à la note 19. Les présents états financiers résumés intermédiaires non audités ne contiennent pas toutes les informations exigées pour les états financiers annuels complets. Certaines données et notes à fournir qui seraient normalement incluses dans les états financiers annuels dressés aux termes des IFRS ont été omises ou résumées lorsqu'une telle information n'est pas jugée importante relativement à la compréhension des états financiers intermédiaires de la société.

Les états financiers de la société étaient auparavant dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR canadiens »). La note 19 explique dans quelle mesure la transition des PCGR canadiens aux IFRS a eu une incidence sur le résultat, les bilans et les flux de trésorerie de la société.

La publication des présents états financiers résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration en date du 31 mai 2011 et ils doivent être lus à la lumière des états financiers annuels de la société pour l'exercice de 52 semaines clos le 29 janvier 2011.

### b) Base d'évaluation

Les états financiers résumés intermédiaires non audités ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments suivants :

- actifs financiers disponibles à la vente, évalués à la juste valeur dans les autres éléments du résultat global;
- passif au titre des prestations définies comptabilisé comme la valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations définies, diminué du total de la juste valeur des actifs du régime et du coût des services passés non comptabilisés.

### c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, à l'exception des montants par action.

### d) Estimations, jugement et hypothèses

L'établissement d'états financiers résumés intermédiaires non audités conformément à l'IAS 34 exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. Ces estimations et hypothèses reposent sur l'expérience historique, d'autres facteurs pertinents et les attentes par rapport à l'avenir et sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont revues ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

# Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

Dans le cadre de l'établissement des présents états financiers résumés intermédiaires non audités, les jugements significatifs posés par la direction suite à l'application des méthodes comptables de la société, ainsi que les principales sources d'incertitude relative aux estimations devraient être les mêmes que ceux appliqués pour les premiers états financiers annuels en IFRS de la société.

Les domaines significatifs visés par les estimations et les hypothèses de la direction comprennent les hypothèses clés servant à la détermination de la durée d'utilité et de la recouvrabilité des immobilisations corporelles et incorporelles, des coûts de rémunération à base d'actions, des actifs et des obligations au titre des avantages liés à la retraite du personnel, des actifs d'impôts différés, de l'évaluation des stocks, des retours sur ventes et des produits différés.

Les éléments nécessitant une plus grande part de jugement, les éléments plus complexes ou les éléments pour lesquels les hypothèses et les estimations revêtent une plus grande importance à l'égard des états financiers se détaillent comme suit :

## **Actifs d'impôt sur le résultat différé**

La direction est tenue de réaliser des évaluations subjectives afin d'établir la valeur des actifs d'impôt différé qui seront constatés. Les actifs d'impôt sur le résultat différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs adéquats auxquels ces éléments pourront être imputés.

## **Régimes de retraite**

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est établi au moyen d'évaluations actuarielles, lesquelles comprennent la formulation d'hypothèses au sujet des taux d'actualisation, du taux de rendement à long terme attendu des actifs du régime, des augmentations de salaire futures, des taux de mortalité et des augmentations de prestations futures. Du fait de la nature à long terme des régimes, ces estimations sont assujetties à un degré élevé d'incertitude.

## **Retours sur ventes**

La société prévoit que la marchandise déjà vendue puisse être retournée par les clients. À cette fin, la société a posé certaines hypothèses en se fondant sur la quantité de marchandises retournées dans le passé.

## **Rémunération fondée sur des actions**

Pour calculer le coût de rémunération lié aux attributions d'options sur actions en fonction de la juste valeur, diverses hypothèses sont utilisées pour établir la durée prévue des options, le taux d'intérêt sans risque, la volatilité prévue du cours des actions et le taux moyen de rendement des actions. Le recours à d'autres hypothèses pourrait faire en sorte que la charge de rémunération fondée sur des actions soit différente de celle que la société a constatée.

## **Cartes-cadeaux, points et primes de fidélisation**

Les cartes-cadeaux vendues sont inscrites à titre de produit différé et les produits sont constatés lorsque ces dernières sont utilisées. La société produit une estimation à l'égard des cartes-cadeaux pour lesquelles elle a des raisons de croire qu'elles ne seront pas encaissées en se fondant sur les modalités des cartes-cadeaux et les tendances d'encaissement passées. Les points et les primes de fidélisation accordés dans le cadre des programmes de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés en tant que composante distincte des produits et sont reportés à la date de la vente initiale. Les produits sont comptabilisés une fois que les points et les primes de fidélisation sont utilisés et que la société a rempli son obligation. Le montant des produits différés est évalué en fonction de la juste valeur des points et des primes de fidélisation accordés et tient compte du pourcentage d'utilisation estimé.

## **Stocks à rotation lente**

La société a établi des provisions relativement aux stocks qui pourraient devoir être vendus en deçà de leur coût. À cette fin, la société a posé des hypothèses à l'égard de la quantité de marchandises vendues au rabais en deçà de leur coût.

## **Perte de valeur sur des actifs**

La société doit évaluer la possibilité que les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles puissent ne pas être recouvrables. La direction est tenue de réaliser une évaluation subjective importante, en faisant un lien entre la perte de valeur possible des actifs et la performance économique future, de manière à déterminer le montant de la perte de valeur sur des actifs qui devrait être comptabilisée.

## **3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les méthodes comptables décrites dans les pages suivantes ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers résumés intermédiaires non audités et pour l'établissement du bilan d'ouverture en IFRS au 31 janvier 2010 pour les besoins de la transition aux IFRS, sauf indication contraire.

### **a) Conversion des devises**

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à cette date. Les autres éléments du bilan libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens selon le

# Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

taux de change en vigueur à la date à laquelle les diverses transactions ont lieu. Les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Les écarts résultant de ces conversions sont pris en compte dans le calcul du bénéfice net.

## **b) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de la trésorerie et des dépôts à court terme dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois.

## **c) Instruments financiers**

Tous les instruments financiers doivent être classés dans l'une des cinq catégories suivantes, à savoir : les actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net, les placements détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances, les actifs financiers disponibles à la vente ou les autres passifs financiers. Tous les instruments financiers, y compris les dérivés figurent au bilan et sont évalués à la juste valeur, exception faite des prêts et créances, des placements détenus jusqu'à leur échéance et des autres passifs financiers qui sont initialement évalués à la juste valeur, puis au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins la dépréciation. L'évaluation subséquente et la comptabilisation de la variation de la juste valeur des instruments financiers dépendent de la comptabilisation initiale. Les instruments financiers classés en tant qu'actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net sont évalués à la juste valeur et tous les profits et pertes sont comptabilisés en bénéfice net dans la période au cours de laquelle ils surviennent. Les instruments financiers disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur, et les variations de celle-ci, autres que les pertes de valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Lorsqu'un placement est décomptabilisé, le profit ou la perte cumulé comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est transféré dans le bénéfice net.

Les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur le sont à l'aide de la hiérarchie de la juste valeur afin d'établir un ordre de priorité des données utilisées pour évaluer la juste valeur. Le niveau 1 de cette hiérarchie touche les données observables telles les prix cotés sur des marchés actifs, le niveau 2 a trait aux données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement et le niveau 3 se rapporte aux données non observables pour lesquelles aucune ou presque aucune donnée de marché n'existe; à cet effet, l'entité est donc tenue de formuler ses propres hypothèses.

La société a classé sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et ses clients et autres débiteurs en tant que prêts et créances ainsi que ses titres négociables en tant que titres disponibles à la vente. Les fournisseurs et autres créiteurs ainsi que la dette à long terme ont été classés en tant qu'autres passifs financiers et sont évalués au coût amorti.

La société comptabilise ses coûts de transaction relatifs aux instruments financiers qui ne sont pas désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat et ses instruments dérivés, lors de l'évaluation initiale de l'instrument.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté au bilan si et seulement si la société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les instruments dérivés sont comptabilisés en tant qu'actifs ou passifs financiers évalués à leur juste valeur, sauf aux termes de l'exception à usage unique. Certains dérivés intégrés dans d'autres contrats doivent également être évalués à la juste valeur. Toutes les variations de la juste valeur des dérivés sont inscrites en bénéfice net, sauf si des critères de couverture précis sont respectés; ce qui requiert qu'une société doive documenter, désigner et évaluer officiellement l'efficacité des opérations qui font l'objet d'une comptabilité de couverture.

La société envisage le recours à des contrats d'option sur devises assortis d'échéances d'au plus trois mois pour gérer le risque auquel l'expose le dollar américain. Les instruments financiers dérivés ne sont pas utilisés à des fins de négociation ni de spéculation.

## **d) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif, y compris tous les autres coûts directement attribuables à la mise en état de fonctionnement d'un actif en vue de son utilisation attendue. Les logiciels achetés qui sont essentiels à la fonctionnalité du matériel connexe sont incorporés dans le coût de ce matériel.

Lorsque des composantes d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme des parties distinctes (principales composantes) des immobilisations corporelles.

L'amortissement est comptabilisé dans le bénéfice net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque composante d'une immobilisation corporelle. Les terrains ne sont pas amortis. Les améliorations d'aménagements sont amorties sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou la durée du contrat de location, selon la moindre des deux. Les immobilisations en attente de mise en service comprennent les dépenses engagées à ce jour relativement au matériel qui n'est pas encore prêt à être utilisé. L'amortissement des immobilisations en attente de mise en service commence lorsque les immobilisations sont prêtes à être utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été prévues. L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, soit le coût d'un actif, diminué de sa valeur résiduelle.



# Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

Les durées d'utilité estimées pour la période en cours et les périodes comparatives sont les suivantes :

|                              |                 |
|------------------------------|-----------------|
| Bâtiments                    | de 10 à 50 ans  |
| Agencements et matériel      | de 3 à 20 ans   |
| Améliorations d'aménagements | de 6,7 à 10 ans |

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés chaque date de clôture annuelle et ajustés de façon prospective au besoin.

Le montant des profits et des pertes résultant de la sortie d'immobilisations corporelles est comptabilisé dans le bénéfice net.

## e) **Goodwill**

Le goodwill est évalué à la date d'acquisition par rapport à la juste valeur de la contrepartie transférée, déduction faite de l'actif net identifiable de la société ou des activités acquises. Le goodwill n'est pas amorti et est présenté au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuelle, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que les actifs pourraient avoir subi une perte de valeur.

## f) **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles acquises par la société, qui ont une durée d'utilité déterminée, sont initialement évaluées au coût. Après l'évaluation initiale, elles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé sur le coût de l'actif, diminué de sa valeur résiduelle. L'amortissement est comptabilisé dans le bénéfice net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles. L'amortissement des immobilisations incorporelles en attente de mise en service commence lorsque les immobilisations sont prêtes à être utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été prévues.

La durée d'utilité estimée pour la période en cours et les périodes comparatives est la suivante :

|          |              |
|----------|--------------|
| Logiciel | de 3 à 5 ans |
|----------|--------------|

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés chaque date de clôture annuelle et ajustés de façon prospective au besoin.

## g) **Actifs loués**

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple ou contrats de location-financement, selon la substance de la transaction au commencement du contrat. Le classement est réévalué si les modalités du contrat de location sont modifiées.

Les contrats de location aux termes desquels la société n'assume pas une part importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme des contrats de location simple. La société exerce ses activités dans des locaux loués aux termes de contrats de location assortis de conditions diverses, qui sont comptabilisés comme contrats de location simple. Les paiements versés aux termes d'un contrat de location simple sont comptabilisés dans le bénéfice net selon le mode linéaire sur la durée du contrat. Lorsqu'un contrat de location comporte une clause de révision du loyer minimal fixe et prédéterminée, la société comptabilise les charges locatives connexes sur une base linéaire et, par conséquent, constate en tant que loyer différé l'écart entre la charge locative comptabilisée et les montants à payer aux termes d'un contrat de location; le loyer différé est inclus au bilan dans les fournisseurs et autres créditeurs. Les loyers éventuels (calculés sur la base des ventes) sont inscrits dans le bénéfice net pour la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les réductions pour locataires sont constatées à titre de crédits différés au titre des contrats de location et amortis comme une réduction des frais de location sur la durée des contrats de location connexes.

## h) **Stocks**

Les stocks de marchandises sont évalués au prix coûtant, déterminé d'après une moyenne établie selon la méthode de l'inventaire au prix de détail, ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le prix coûtant comprend le coût d'acquisition, les coûts de transport directement engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent et certains coûts du centre de distribution liés aux stocks. La société estime la valeur nette de réalisation comme étant le montant auquel les stocks devraient être vendus, dans le cours normal de ses activités, compte tenu des variations des prix de détail attribuables au caractère saisonnier.

## i) **Dépréciation**

### i) **Actifs non financiers**

Tous les actifs non financiers sont examinés chaque date de clôture afin de déterminer s'il est possible que la valeur comptable puisse ne pas être recouvrable. Si des indications de dépréciation sont relevées, un test de dépréciation est effectué. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an et s'il existe un indice que l'actif a pu se déprécier. Pour les besoins des

# Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actif, soit les « unités génératrices de trésorerie » ou « UGT ». Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'UGT sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté aux UGT, puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs des UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée dans le bénéfice net si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT connexe excède sa valeur recouvrable estimée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de vente. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT connexe auxquels on peut s'attendre de l'utilisation continue de l'actif ou de l'UGT connexe et de sa cession à la fin de sa durée d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de vente correspond au montant auquel un actif ou l'UGT connexe peut être vendu lors d'une transaction effectuée dans des conditions normales du marché entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de vente.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Cette affectation représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour les besoins de gestion interne.

Les actifs de support de la société ne génèrent pas d'entrées de trésorerie distinctes. S'il existe un indice qu'un actif de support a pu se déprécier, la valeur recouvrable est déterminée pour les UGT auxquelles l'actif de support appartient.

Les pertes de valeur eu égard au goodwill ne sont pas reprises. En ce qui a trait aux autres actifs, une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

## ii) Actifs financiers

Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un placement dans un titre de capitaux propres en deçà de son coût constitue une indication objective de dépréciation. Les pertes de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisées en reclassant dans le bénéfice net les pertes cumulées au cumul des autres éléments du résultat global. Le montant de la perte cumulée reclassé des capitaux propres est égal à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actualisée, diminuée de toute perte de valeur préalablement comptabilisée dans le bénéfice net.

Tout recouvrement ultérieur de la juste valeur d'un titre de capitaux propres disponible à la vente et ayant subi une perte de valeur est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

## j) Avantages du personnel

### i) Régimes de retraite

La société offre à son personnel un régime de retraite contributif à prestations définies qui prévoit le versement de prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen des cinq années consécutives les plus favorables. La société offre également un régime complémentaire de retraite pour cadres dirigeants (le « RCRC »), lequel n'est ni enregistré ni préalablement capitalisé. Le coût de ces régimes de retraite est établi périodiquement par des actuaires indépendants.

Des prestations sont également versées aux membres du personnel par l'intermédiaire de régimes à cotisations définies gérés par le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec. Les cotisations que verse la société à ces régimes sont comptabilisées pendant les périodes au cours desquelles les services ont été rendus.

La charge ou le revenu de retraite est pris en compte dans la détermination du bénéfice net d'après les méthodes suivantes :

- La valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies est calculée sur une base actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées.
- Aux fins du calcul du rendement prévu des actifs des régimes, l'évaluation de ces actifs est fondée sur des valeurs marchandes cotées à la date de fin d'exercice.
- Le coût des services passés non comptabilisés à l'égard des prestations est amorti sur une base linéaire sur la période moyenne, jusqu'à ce que les droits soient acquis.

La société comptabilise tous les gains actuariels et les pertes actuarielles liés au régime de retraite à prestations définies et au RCRC dans les autres éléments du résultat global et les charges au titre des régimes de retraite contributifs à prestations définies dans le bénéfice net.

# Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

La société a choisi de comptabiliser les gains actuariels ou les pertes actuarielles dans les autres éléments du résultat global pour les périodes au cours desquelles ils sont survenus. Puisque la société ne met pas à jour son évaluation actuarielle à la fin de la période intermédiaire de présentation de l'information financière, aucun gain ni perte actuariel n'est comptabilisé au cours de la période intermédiaire.

La différence entre les montants cumulés passés en charges et les cotisations nécessaires à la capitalisation des régimes est constatée au bilan comme un actif ou un passif au titre des retraites, selon le cas.

## ii) Avantages à court terme

Les obligations au titre des avantages à court terme, lesquelles comprennent les salaires, les absences rémunérées et les primes, sont évaluées sur une base non actualisée et sont comptabilisées en charges à mesure que les services correspondants sont rendus.

Un passif égal au montant que la société s'attend à payer aux termes de plans d'intéressement et d'attribution de primes en trésorerie à court terme est comptabilisé si la société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, de payer ce montant au titre des services passés rendus par les membres du personnel et si une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

## iii) Rémunération fondée sur des actions

Certains membres du personnel reçoivent une partie de leur rémunération sous forme de paiements fondés sur des actions qui sont comptabilisés comme charge au titre des avantages du personnel, avec comptabilisation de l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, au cours de la période où les membres du personnel acquièrent des droits inconditionnels à des paiements fondés sur des actions. La société comptabilise la rémunération fondée sur des actions à l'aide de la méthode fondée sur la juste valeur. La charge de rémunération est évaluée à la juste valeur à la date d'attribution et la juste valeur de chaque droit est comptabilisée sur sa période d'acquisition des droits respective, qui est généralement de cinq ans. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre de droits dont on s'attend à ce que les conditions de service soient remplies.

## k) Provisions

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la société a une obligation actuelle juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Si l'incidence de la valeur temps de l'argent est importante, le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif. Lorsque l'actualisation est utilisée, la désactualisation est comptabilisée dans les charges financières.

## l) Produits

Les produits tirés de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque le client achète et prend livraison de la marchandise. Les ventes sont constatées déduction faite des retours et des retours possibles estimés et excluent les taxes de vente.

Les cartes-cadeaux vendues sont inscrites à titre de produit différé et les produits sont constatés lorsque ces dernières sont utilisées. La société produit une estimation à l'égard des cartes-cadeaux pour lesquelles elle a des raisons de croire qu'elles ne seront pas encaissées en se fondant sur les modalités des cartes-cadeaux et les tendances d'encaissement passées.

Les points et les primes de fidélisation accordés dans le cadre des programmes de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés en tant que composante distincte des produits et sont reportés à la date de la vente initiale. Les produits sont comptabilisés une fois que les points et les primes de fidélisation sont utilisés et que la société a rempli son obligation. Le montant des produits différés est évalué en fonction de la juste valeur des points et des primes de fidélisation accordés et tient compte du pourcentage d'utilisation estimé.

## m) Produits financiers et charges financières

Les produits financiers se composent des revenus d'intérêts et de dividendes, des gains réalisés à la vente de titres négociables, ainsi que des profits de change. Les charges financières se composent des charges d'intérêt, des pertes réalisées à la vente de titres négociables de même que des pertes de change. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la comptabilité d'engagement et les charges d'intérêt sont comptabilisées à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de la société à percevoir le paiement est établi. Les profits ou les pertes de change sont présentés pour leur montant net.

## n) Impôts sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le résultat exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans le bénéfice net, sauf s'ils se rapportent à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

La charge d'impôt sur le résultat de la société est établie en fonction de règles et de règlements fiscaux qui peuvent donner lieu à des interprétations et nécessiter la formulation d'estimations et d'hypothèses qui pourraient être remises en question par les autorités fiscales. L'impôt sur le résultat exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une période, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des années antérieures. Les estimations de la société relativement aux actifs et aux passifs d'impôt sur

# Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

Le résultat exigible sont réévaluées de façon périodique et ajustées lorsque les circonstances l'exigent, notamment lors de changements aux lois fiscales et aux directives administratives et de la résolution d'incertitudes par suite de la conclusion de vérifications fiscales ou de l'expiration des délais de prescription applicables selon les lois en vigueur. L'issue définitive des vérifications fiscales gouvernementales et d'autres événements peut s'écarter considérablement des estimations et hypothèses sur lesquelles la direction se fonde pour établir la charge d'impôt sur le résultat et évaluer les actifs et les passifs d'impôt sur le résultat exigible.

L'impôt sur le résultat différé est comptabilisé au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales. Les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé sont calculés selon les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer au bénéfice imposable des exercices au cours desquels il est prévu que les écarts temporaires se résorberont ou seront réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé est prise en compte dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle la modification entre en vigueur, sauf dans la mesure où elle se rapporte à un élément comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres de la période courante ou d'une période passée.

La société ne compense les actifs et passifs d'impôt sur le résultat exigibles que si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Un actif d'impôt sur le résultat différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que la société disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt sur le résultat différé sont examinés à la date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

Les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé sont comptabilisés au bilan aux postes « Actifs non courants » ou « Passifs non courants », sans égard à la date de réalisation ou de règlement attendue.

## **o) Résultat par action**

La société présente le résultat de base et le résultat dilué par action pour ses actions.

Le résultat de base par action se calcule en divisant le bénéfice net de la société par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le bénéfice dilué par action se calcule en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour tenir compte du nombre d'actions supplémentaires émises découlant de l'exercice présumé des options sur actions, si elles ont un effet dilutif. Le nombre d'actions supplémentaires est calculé en présumant que le produit découlant de l'exercice des options ainsi que le montant de la rémunération fondée sur des actions non constatée servent à acheter des actions de catégorie A sans droit de vote au cours moyen de l'action pendant l'exercice.

## **p) Capital social**

Les actions de catégorie A sans droit de vote et les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission de ces actions et options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, après déduction de toute incidence fiscale.

Lorsque le capital social comptabilisé dans les capitaux propres est acheté à des fins d'annulation, le montant de la contrepartie payée, qui comprend les coûts directement attribuables, après déduction de toute incidence fiscale, est comptabilisé en déduction des capitaux propres. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actions est imputé aux résultats non distribués.

## **q) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées**

Un certain nombre de nouvelles normes, et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à l'exercice devant être clos le 28 janvier 2012, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers résumés intermédiaires non audités. Aucune de ces normes ne devrait avoir d'incidence significative sur les états financiers de la société, à l'exception de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui deviendra obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'application anticipée étant autorisée. L'IFRS 9 est une nouvelle norme qui, ultimement, remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'ampleur de l'incidence sur les états financiers de la société n'a pas encore été déterminée.

## **4. DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR**

Plusieurs méthodes comptables et exigences en matière d'informations à fournir de la société exigent la détermination de la juste valeur, tant pour les actifs et passifs financiers que les actifs et passifs non financiers. Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment déterminé, selon l'information disponible concernant l'actif ou le passif. Ces estimations sont de nature subjective et ne peuvent souvent être déterminées avec précision. La juste valeur a été déterminée aux fins d'évaluation et (ou) des informations à fournir selon les méthodes exposées ci-après. S'il y a lieu, des informations supplémentaires concernant les hypothèses posées dans la détermination de la juste valeur sont fournies dans les notes portant sur l'actif ou le passif concerné.

# Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

## a) Actifs financiers

La société a déterminé que la valeur comptable de ses actifs financiers à court terme se rapprochait de leur juste valeur à la date de clôture, étant donné l'échéance à court terme de ces instruments. La juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente de la société est déterminée par référence à leur cours acheteur dans des marchés actifs à la date de clôture; ces données sont considérées comme des données de niveau 1 dans la hiérarchie de la juste valeur. La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie a été évaluée au moyen de données de niveau 2 dans la hiérarchie de la juste valeur.

## b) Passifs financiers non dérivés

La juste valeur de la dette à long terme de la société portant intérêt à un taux fixe, lequel est établi aux fins des informations à fournir, est calculée selon la valeur actuelle des versements futurs de capital et d'intérêts, actualisés aux taux d'intérêt en vigueur sur le marché pour des titres de créance identiques ou semblables comportant une durée résiduelle identique.

## c) Produits différés

Le montant des produits différés à l'égard des programmes de fidélisation de la clientèle de la société est estimé par référence à la juste valeur de la marchandise contre laquelle les primes de fidélisation peuvent être échangées. La juste valeur tient compte du pourcentage d'utilisation escompté et du moment auquel ces échanges attendus ont lieu.

## 5. STOCKS

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2011, la société a comptabilisé une somme de 1 849 \$ (1 510 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2010) au titre de la dépréciation des stocks du fait que la valeur nette de réalisation était inférieure au coût, et aucune dépréciation des stocks constatée au cours des périodes précédentes n'a fait l'objet d'une reprise. Les dépréciations sont incluses dans le coût des biens vendus et inscrites aux comptes résumés de résultat.

## 6. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

|   | 30 avril 2011 | 1 <sup>er</sup> mai 2010 | 29 janvier 2011 | 31 janvier 2010 |
|---|---------------|--------------------------|-----------------|-----------------|
| Dettes fournisseurs                                       | 23 760 \$     | 22 790 \$                | 16 457 \$       | 15 148 \$       |
| Créditeurs non commerciaux à payer<br>à des parties liées | 56            | 70                       | 66              | 90              |
| Autres créditeurs non commerciaux                         | 12 965        | 12 160                   | 12 663          | 5 306           |
| Créditeurs au titre des avantages du personnel            | 28 000        | 27 688                   | 31 457          | 30 615          |
| Créditeurs relatifs aux locaux                            | 13 552        | 12 666                   | 13 630          | 12 630          |
|   | 78 333        | 75 374                   | 74 273          | 63 789          |
| Moins la partie non courante                              | 10 393        | 9 306                    | 10 180          | 9 105           |
|   | 67 940 \$     | 66 068 \$                | 64 093 \$       | 54 684 \$       |

La partie non courante des fournisseurs et autres créditeurs, laquelle est incluse dans les créditeurs relatifs aux locaux correspond à la tranche des loyers différés qui seront amortis au-delà des douze prochains mois.

## 7. PRODUITS DIFFÉRÉS

Les produits différés se composent de ce qui suit :

|   | 30 avril 2011 | 1 <sup>er</sup> mai 2010 | 29 janvier 2011 | 31 janvier 2010 |
|---|---------------|--------------------------|-----------------|-----------------|
| Points cadeau gagnés par les clients ou accordés à<br>ceux-ci aux termes des programmes de fidélisation | 9 268 \$      | 10 974 \$                | 10 984 \$       | 10 142 \$       |
| Cartes-cadeaux non utilisées  | 6 997         | 6 390                    | 11 234          | 10 666          |
|   | 16 265        | 17 364                   | 22 218          | 20 808          |
| Moins les montants dont l'échange est<br>attendu au cours des 12 prochains mois                         | 13 870        | 14 789                   | 19 834          | 18 122          |
|   | 2 395 \$      | 2 575 \$                 | 2 384 \$        | 2 686 \$        |

# Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

## 8. DETTE À LONG TERME

|                          | 30 avril 2011   | 1 <sup>er</sup> mai 2010 | 29 janvier 2011  | 31 janvier 2010  |
|--------------------------|-----------------|--------------------------|------------------|------------------|
| Emprunt hypothécaire     | 11 094 \$       | 12 413 \$                | 11 431 \$        | 12 731 \$        |
| Moins la partie courante | 1 406           | 1 320                    | 1 384            | 1 300            |
|                          | <b>9 688 \$</b> | <b>11 093 \$</b>         | <b>10 047 \$</b> | <b>11 431 \$</b> |

L'emprunt hypothécaire, portant intérêt à un taux de 6,40 %, est remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 172 \$. Il vient à échéance en novembre 2017 et est garanti par le centre de distribution de la société, d'une valeur comptable de 19 038 \$ (20 804 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2010; 19 282 \$ au 29 janvier 2011; 20 304 \$ au 31 janvier 2010).

Au 30 avril 2011, les remboursements de capital sur la dette à long terme s'établissent comme suit :

|                     |                  |
|---------------------|------------------|
| D'ici 1 an          | 1 406 \$         |
| D'ici 2 ans         | 1 497            |
| D'ici 3 ans         | 1 595            |
| D'ici 4 ans         | 1 698            |
| D'ici 5 ans         | 1 809            |
| Années subséquentes | 3 089            |
|                     | <b>11 094 \$</b> |

Au 30 avril 2011, la juste valeur de la dette à long terme était de 11 859 \$ (12 711 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2010, 12 247 \$ au 29 janvier 2011; 13 045 \$ au 31 janvier 2010), alors que sa valeur comptable se chiffrait à 11 094 \$ (12 413 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2010; 11 431 \$ au 29 janvier 2011; 12 731 \$ au 31 janvier 2010).

## 9. CAPITAL SOCIAL ET AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES

Les variations du capital social pour chacune des périodes présentées ci-dessous se détaillent comme suit :

|   | ACTIONS ORDINAIRES<br>Pour les trimestres clos les |                     |                          |                     | ACTIONS DE CATÉGORIE A SANS DROIT DE VOTE<br>Pour les trimestres clos les |                     |                          |                     |
|---|--|---------------------|--------------------------|---------------------|---|---------------------|--------------------------|---------------------|
|   | 30 avril 2011                                      |                     | 1 <sup>er</sup> mai 2010 |                     | 30 avril 2011   |                     | 1 <sup>er</sup> mai 2010 |                     |
|   | Nombre<br>d'actions                                | Valeur<br>comptable | Nombre<br>d'actions      | Valeur<br>comptable | Nombre<br>d'actions   | Valeur<br>comptable | Nombre<br>d'actions      | Valeur<br>comptable |
| Solde au début<br>de la période                         | 13 440   | 482 \$              | 13 440                   | 482 \$              | 52 869  | 29 132 \$           | 54 160                   | 25 406 \$           |
| Actions émises<br>à l'exercice<br>d'options sur actions | -  | -                   | -                        | -                   | 118   | 1 812               | 107                      | 1 636               |
| Solde à la fin<br>de la période                         | 13 440   | 482 \$              | 13 440                   | 482 \$              | 52 987  | 30 944 \$           | 54 267                   | 27 042 \$           |

### Capital social autorisé

La société a autorisé aux fins d'émission un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale. Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Les actions ordinaires et les actions de catégorie A sans droit de vote de la société ont égalité de rang quant au droit qu'elles confèrent de recevoir des dividendes ou de participer à la distribution d'actifs de la société. Toutefois, dans le cas d'un dividende en actions, les porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote auront le droit de recevoir des actions de catégorie A sans droit de vote et les porteurs d'actions ordinaires auront le droit de recevoir des actions ordinaires.

### Émission d'actions de catégorie A sans droit de vote

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2011, au total, 118 actions de catégorie A sans droit de vote (107 au 1<sup>er</sup> mai 2010) ont été émises à la suite de l'exercice d'options acquises dans le cadre du programme d'options sur actions de la société. Les montants crédités au capital social à l'exercice d'options sur actions comprennent une contrepartie en espèces de 1 443 \$ (1 314 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2010) ainsi qu'une valeur attribuée de 369 \$ du surplus d'apport (322 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2010).

# Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

## Achat d'actions aux fins d'annulation

En novembre 2010, la société a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto lui permettant d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Aux termes de cette offre publique de rachat, la société peut racheter jusqu'à 2 638 de ses actions de catégorie A sans droit de vote, ce qui représente 5 % des actions de catégorie A sans droit de vote émises et en circulation au 17 novembre 2010. L'offre a débuté le 28 novembre 2010 et peut se poursuivre jusqu'au 27 novembre 2011. Aucune action n'a été achetée au cours du trimestre clos le 30 avril 2011.

## Cumul des autres éléments du résultat global

Le cumul des autres éléments du résultat global se détaille comme suit :

|   | 30 avril 2011 | 1 <sup>er</sup> mai 2010 | 29 janvier 2011 | 31 janvier 2010 |
|---|---------------|--------------------------|-----------------|-----------------|
| Profits nets latents sur les actifs financiers disponibles à la vente, après impôts | 8 544 \$      | 5 953 \$                 | 8 143 \$        | 5 355 \$        |
| Pertes actuarielles au titre du régime à prestations définies, après impôts         | (777)         | –                        | (777)           | –               |
|   | 7 767 \$      | 5 953 \$                 | 7 366 \$        | 5 355 \$        |

## Dividendes

La société a déclaré et payé les dividendes suivants :

|  | Pour les trimestres clos les |                          |
|--|------------------------------|--------------------------|
|  | 30 avril 2011                | 1 <sup>er</sup> mai 2010 |
| 0,20 \$ par action ordinaire et action de catégorie A sans droit de vote (0,18 \$ au 1 <sup>er</sup> mai 2010) | 13 288 \$                    | 12 187 \$                |

## 10. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

### a) Description des accords de paiement fondé sur des actions

La société dispose d'un plan d'options sur actions qui lui permet, de temps à autre, d'émettre l'équivalent d'au plus 10 % de ses actions de catégorie A sans droit de vote en circulation, par suite de l'exercice d'options attribuées aux termes du plan, à ses principaux dirigeants et à son personnel. L'attribution des options et le délai d'acquisition des droits liés à ces options, qui est habituellement de 5 ans, sont à la discrétion du conseil d'administration, la durée maximale des options étant de 10 ans. Le prix d'exercice à payer pour chaque action de catégorie A sans droit de vote visée par une option sur actions est déterminé par le conseil d'administration à la date d'attribution, mais ce prix ne peut être inférieur au cours de clôture de l'action de la société le jour de bourse précédant immédiatement la date de prise d'effet de l'attribution.

### b) Informations sur le programme d'options sur actions

La variation des options sur actions en circulation se présente comme suit :

|   | Pour les trimestres clos les |                               |                          |                               |
|---|------------------------------|-------------------------------|--------------------------|-------------------------------|
|   | 30 avril 2011                |                               | 1 <sup>er</sup> mai 2010 |                               |
|   | Options                      | Prix d'exercice moyen pondéré | Options                  | Prix d'exercice moyen pondéré |
| En circulation au début de la période     | 3 095                        | 14,58 \$                      | 3 207                    | 14,14 \$                      |
| Attribuées                                | –                            | –                             | 100                      | 18,00                         |
| Exercées                                  | (118)                        | 12,23                         | (107)                    | 12,23                         |
| Renonciation                              | (110)                        | 14,93                         | –                        | –                             |
| En circulation à la fin de la période     | 2 867                        | 14,67 \$                      | 3 200                    | 14,32 \$                      |
| Options exerçables à la fin de la période | 826                          | 14,00 \$                      | 1 064                    | 13,22 \$                      |

Les principaux dirigeants détenaient un total de 480 options en circulation au 30 avril 2011 (504 au 1<sup>er</sup> mai 2010).

# Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

## c) Charges au titre des avantages du personnel

Pour le trimestre clos le 30 avril 2011, la société a comptabilisé des coûts de rémunération de 394 \$ relativement aux droits à paiements fondés sur les actions (454 \$ pour le trimestre clos le 1<sup>er</sup> mai 2010) ainsi qu'un crédit au surplus d'apport correspondant.

## 11. RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action et du résultat dilué par action est basé sur le bénéfice net du trimestre clos le 30 avril 2011 de 624 \$ (15 770 \$ pour le trimestre clos le 1<sup>er</sup> mai 2010).

Le nombre d'actions utilisé dans le calcul du résultat par action se présente comme suit :

|   | Pour les trimestres clos les |                          |
|---|------------------------------|--------------------------|
|   | 30 avril 2011                | 1 <sup>er</sup> mai 2010 |
| Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour calculer le résultat de base par action | 66 349                       | 67 631                   |
| Effet dilutif des options sur actions en circulation                                | 353                          | 277                      |
| Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour calculer le résultat dilué par action   | 66 702                       | 67 908                   |

Au 30 avril 2011, un total de 388 options sur actions étaient exclues du calcul du résultat dilué par action (2 243 au 1<sup>er</sup> mai 2010), celles-ci étant réputées avoir un effet antidilutif, du fait que les prix d'exercice étaient supérieurs au cours moyen des actions durant la période.

La valeur de marché moyenne des actions de la société aux fins du calcul de l'effet dilutif des options sur actions est fondée sur les cours du marché pour la période au cours de laquelle les options étaient en circulation.

## 12. ENGAGEMENTS

Au 30 avril 2011, les engagements financiers relatifs aux paiements minimaux au titre des contrats de location simple pour les magasins, les bureaux, les véhicules et le matériel, ainsi que les montants se rapportant aux ententes visant l'achat de biens ou services qui ont un droit juridiquement exécutoire sur la société, exclusion faite des montants supplémentaires basés sur les ventes, les taxes et les autres coûts sont exigibles comme suit :

|                     | Contrats de location simple<br>des magasins et des bureaux | Obligations<br>d'achat | Autres contrats<br>de location simple | Total             |
|---------------------|--|------------------------|---------------------------------------|-------------------|
| D'ici 1 an          | 100 568 \$   | 101 600 \$             | 4 437 \$                              | 206 605 \$        |
| D'ici 2 ans         | 87 166   | 338                    | 4 168                                 | 91 672            |
| D'ici 3 ans         | 75 553   | 111                    | 3 191                                 | 78 855            |
| D'ici 4 ans         | 64 266   | 111                    | 2 368                                 | 66 745            |
| D'ici 5 ans         | 52 361   | –                      | 1 726                                 | 54 087            |
| Années subséquentes | 90 880   | –                      | –                                     | 90 880            |
| <b>Total</b>        | <b>470 794 \$</b>  | <b>102 160 \$</b>      | <b>15 890 \$</b>                      | <b>588 844 \$</b> |

La société loue un certain nombre de magasins de détail et de bureaux aux termes de contrats de location simple. Les contrats de location sont assortis de conditions et de clauses d'indexation ainsi que de droits de renouvellement variables. Les contrats de location ont habituellement une durée maximale de 10 ans et comportent une option de renouvellement d'au plus 5 ans, s'il y a lieu. La majeure partie des contrats de location sont des contrats de location dits « nets », c'est-à-dire qu'ils requièrent des paiements supplémentaires pour couvrir le coût des assurances, les taxes et les frais d'entretien et de services publics. Certaines ententes de location comportent un loyer éventuel qui est habituellement établi en fonction des ventes excédant un montant minimal.

Pour le trimestre clos le 30 avril 2011, un montant de 45 322 \$ a été comptabilisé en charges dans le bénéfice net à l'égard des contrats de location simple (45 231 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2010), dont une tranche de 44 815 \$ (44 726 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2010) correspond aux paiements minimaux au titre de la location et 507 \$ (505 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2010) correspond aux loyers éventuels.



# Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

## 13. PARTIES LIÉES

### Opérations avec les principaux dirigeants

Seuls les membres du conseil d'administration sont considérés comme des principaux dirigeants. La responsabilité de la planification, de la supervision et de la gestion des activités de la société incombe au conseil d'administration. Les administrateurs participent au plan d'options sur actions, tel qu'il est décrit à la note 10. Le tableau suivant présente la charge de rémunération liée aux principaux dirigeants :

|   | Pour les trimestres clos les |                          |
|---|------------------------------|--------------------------|
|   | 30 avril 2011                | 1 <sup>er</sup> mai 2010 |
| Salaires et avantages à court terme           | 476 \$                       | 479 \$                   |
| Avantages postérieurs à l'emploi              | (9)                          | 45                       |
| Charge de rémunération fondée sur des actions | 49                           | 51                       |
|   | <b>516 \$</b>                | <b>575 \$</b>            |

La circulaire de sollicitation de procurations annuelle envoyée par la direction contient de plus amples renseignements à l'égard de la rémunération des administrateurs.

### Autres opérations avec des parties liées

La société loue deux magasins de détail qui appartiennent à des sociétés contrôlées par les principaux actionnaires de la société. Les contrats de location de ces locaux ont été conclus selon des modalités commerciales semblables à celles des contrats de location qui ont été conclus avec des tiers pour des établissements semblables. Pour le trimestre clos le 30 avril 2011, la charge de loyer aux termes de ces contrats de location totalise environ 51 \$ (45 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2010).

La société a engagé des honoraires de 166 \$ au cours du trimestre clos le 30 avril 2011 (142 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2010) liés à des conseils juridiques généraux et à d'autres services-conseils auprès de cabinets de services professionnels auxquels sont associés des administrateurs externes de la société. La société est d'avis que cette rémunération est fondée sur des modalités normales pour des opérations entre parties non liées.

Ces opérations sont inscrites au montant de la contrepartie versée conformément à ce qui a été établi et convenu par les parties liées.

## 14. CHARGES AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

|  | Pour les trimestres clos les |                          |
|--|------------------------------|--------------------------|
|  | 30 avril 2011                | 1 <sup>er</sup> mai 2010 |
| Salaires et avantages du personnel               | 58 084 \$                    | 57 924 \$                |
| Charges liées aux régimes à prestations définies | 379                          | 324                      |
| Charge de rémunération fondée sur des actions    | 394                          | 454                      |
|  | <b>58 857 \$</b>             | <b>58 702 \$</b>         |

## 15. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

|  | 30 avril 2011     | 1 <sup>er</sup> mai 2010 | 29 janvier 2011   | 31 janvier 2010   |
|--|-------------------|--------------------------|-------------------|-------------------|
| Fonds en caisse et fonds bancaires   | 9 969 \$          | 13 472 \$                | 4 634 \$          | 4 677 \$          |
| Dépôts à court terme portant intérêt à 0,5 %<br>(0,3 % au 1 <sup>er</sup> mai 2010; 0,7 % au 29 janvier 2011;<br>0,3 % au 31 janvier 2010) | 166 902           | 195 676                  | 225 400           | 223 900           |
|  | <b>176 871 \$</b> | <b>209 148 \$</b>        | <b>230 034 \$</b> | <b>228 577 \$</b> |

# Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

## 16. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

### Comptabilisés dans le bénéfice net

|   | Pour les trimestres clos les |                          |
|---|------------------------------|--------------------------|
|   | 30 avril 2011                | 1 <sup>er</sup> mai 2010 |
| Revenus de dividendes liés aux actifs financiers disponibles à la vente | 880 \$                       | 671 \$                   |
| Revenus d'intérêts liés aux prêts et créances                           | 284                          | 139                      |
| Produits financiers   | 1 164                        | 810                      |
| Charges d'intérêts – emprunt hypothécaire                               | 179                          | 199                      |
| Perte de change   | 5 134                        | 1 192                    |
| Charges financières   | 5 313                        | 1 391                    |
| Charges financières nettes comptabilisées dans le bénéfice net          | (4 149) \$                   | (581) \$                 |

### Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global

|  | Pour les trimestres clos les |                          |
|--|------------------------------|--------------------------|
|  | 30 avril 2011                | 1 <sup>er</sup> mai 2010 |
| Profits nets latents sur les actifs financiers disponibles à la vente survenus au cours de la période (après impôt de 60 \$; 89 \$ pour le trimestre clos le 1 <sup>er</sup> mai 2010) | 401 \$                       | 598 \$                   |
| Produits financiers comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, après impôt   | 401 \$                       | 598 \$                   |

## 17. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

|  | 30 avril 2011 | 1 <sup>er</sup> mai 2010 | 29 janvier 2011 | 31 janvier 2010 |
|--|---------------|--------------------------|-----------------|-----------------|
| Opérations sans effet sur la trésorerie  |               |                          |                 |                 |
| Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans les fournisseurs et autres créditeurs | 736 \$        | 493 \$                   | 2 819 \$        | 1 408 \$        |
| Valeur attribuée créditée au capital social par suite de l'exercice d'options sur actions                  | 369           | 322                      | 888             | 655             |

## 18. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les informations relatives à l'exposition aux risques, en particulier aux risques de crédit, de liquidité, de change, de taux d'intérêt et de variation du cours des actions ont été fournies dans les états financiers datés du 29 janvier 2011 présentés conformément aux PCGR canadiens et aucune modification importante des risques de la société n'a été constatée au cours du trimestre clos le 30 avril 2011, sauf en ce qui concerne le risque de change tel qu'il est décrit ci-après.

### Risque de change

La société achète une quantité importante de marchandises en dollars américains et, par conséquent, une volatilité importante de la devise américaine par rapport à la devise canadienne peut avoir des répercussions négatives sur sa marge brute. La société envisage une combinaison de contrats d'option sur devises, dont la durée ne dépasse pas trois mois, et des achats sur le marché au comptant pour gérer le risque de change sur les flux de trésorerie se rapportant à ces achats. Un contrat d'option sur devises consiste en une option d'acheter des devises auprès d'une contrepartie. Les risques de crédit existent dans l'éventualité où une contrepartie manquerait à ses engagements. La société atténue ce risque en ne traitant qu'avec des contreparties hautement cotées, soit ordinairement de grandes institutions financières canadiennes. Pour le trimestre clos le 30 avril 2011, la société a satisfait à ses exigences en matière de dollars américains au moyen d'achats au prix au comptant.

Au 30 avril 2011, au 1<sup>er</sup> mai 2010, au 29 janvier 2011 et au 30 janvier 2010, aucun contrat d'option sur devises n'était en cours.

# Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard de ses instruments financiers libellés en dollars américains constitués principalement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie d'un montant de 102 924 \$ et de dettes fournisseurs s'élevant à 4 504 \$, afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours du change du dollar américain aurait une incidence sur le bénéfice net. Le 30 avril 2011, une hausse ou une baisse de 10 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, demeurant par ailleurs égales, se serait traduite par une diminution ou une augmentation respective de 6 520 \$ du bénéfice net de la société pour le trimestre clos le 30 avril 2011.

## 19. EXPLICATION DE LA TRANSITION AUX IFRS

Comme l'indique la note 2, il s'agit des premiers états financiers résumés intermédiaires non audités de la société établis conformément aux IFRS.

Les méthodes comptables énoncées à la note 3 ont été appliquées aux fins de l'établissement des états financiers résumés intermédiaires non audités du trimestre clos le 30 avril 2011, des informations comparatives figurant aux présents états financiers résumés intermédiaires non audités du trimestre clos le 1<sup>er</sup> mai 2010 et de l'exercice clos le 29 janvier 2011 et d'un bilan d'ouverture en IFRS au 31 janvier 2010 (la « date de transition »).

L'IFRS 1 exige que les nouveaux adoptants appliquent à titre rétrospectif toutes les normes IFRS à la date de clôture de ses premiers états financiers annuels, soit, pour la société, le 28 janvier 2012. Cependant, l'IFRS 1 prévoit certaines exemptions facultatives et prescrit certaines exceptions obligatoires pour les nouveaux adoptants.

Les exemptions et exceptions en vigueur prévues par l'IFRS 1 qui ont été appliquées lors de la transition de la société des PCGR canadiens aux IFRS se détaillent comme suit :

### a) Exemptions facultatives des IFRS

#### i) Regroupements d'entreprises

L'IFRS 1 permet aux adoptants d'appliquer à titre rétrospectif ou prospectif l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, à compter de la date de transition. En choisissant l'application à titre rétrospectif, la société devrait retraiter tous les regroupements d'entreprises effectués avant la date de transition. La société a décidé de ne pas appliquer rétrospectivement l'IFRS 3 à des regroupements d'entreprises qui se sont produits avant la date de transition aux IFRS; ces regroupements d'entreprises n'ont donc pas été retraités. Aux termes de l'exemption visant les regroupements d'entreprises, la valeur comptable des actifs acquis et des passifs repris selon les PCGR canadiens à la date de l'acquisition est devenue, selon les IFRS, leur valeur comptable présumée à cette date.

Nonobstant cette exemption, la société a été tenue, à la date de transition, d'évaluer si les actifs acquis et les passifs repris respectaient les critères de comptabilisation de l'IFRS pertinente et de déterminer s'il existait des actifs acquis et des passifs repris n'ayant pas été comptabilisés aux termes des PCGR canadiens qui devraient l'être conformément aux IFRS. Les exigences inhérentes aux IFRS ont alors été appliquées aux actifs acquis et aux passifs repris à partir de la date d'acquisition jusqu'à la date de transition. L'application de cette exemption n'a pas donné lieu à un ajustement au bilan d'ouverture au 31 janvier 2010 relativement à la transition aux IFRS. En outre, conformément à l'exemption visant les regroupements d'entreprises, la société a effectué des tests de dépréciation du goodwill à la date de transition et a déterminé que la valeur comptable du goodwill n'était pas dépréciée à ce moment.

#### ii) Avantages du personnel

L'IFRS 1 permet aux adoptants d'appliquer à titre rétrospectif ou prospectif l'IAS 19, *Avantages du personnel*, 120A p), à compter de la date de transition. En choisissant l'application à titre rétrospectif, la société serait tenue de présenter des informations financières choisies sur les régimes à prestations définies pour l'exercice à l'étude et les quatre exercices précédents. La société a choisi de fournir les montants requis aux termes du paragraphe 120A p) de l'IAS 19 puisque ces montants sont déterminés pour chaque période comptable à titre prospectif à compter de la date de transition aux IFRS.

### b) Exceptions obligatoires des IFRS

Les exceptions prévues par l'IFRS 1 en vigueur à la conversion des PCGR canadiens aux IFRS se détaillent comme suit :

#### i) Estimations

Les connaissances acquises a posteriori ne doivent pas être utilisées pour créer ou modifier des estimations. Les estimations déjà faites par la société aux termes des PCGR canadiens n'ont pas été modifiées pour tenir compte des IFRS, sauf lorsqu'il a été nécessaire de refléter une différence de méthode comptable.

Aux fins de l'établissement de son bilan d'ouverture en IFRS, la société a ajusté des montants présentés antérieurement dans les états financiers établis conformément aux PCGR canadiens. Les tableaux et les notes ci-dessous expliquent dans quelle mesure la transition des PCGR canadiens aux IFRS a eu une incidence sur les bilans, les comptes de résultat et les tableaux des flux de trésorerie de la société.

# Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

## Rapprochement des montants du bilan au 31 janvier 2010 (date de transition)

(en milliers de dollars canadiens)

| Note   | Comptes en PCGR canadiens                                 | PCGR canadiens | Ajustements IFRS | Reclassements IFRS | IFRS       | Comptes en IFRS                                    |
|--------|---|----------------|------------------|--------------------|------------|--|
|        | <b>ACTIF</b>  |                |                  |                    |            | <b>ACTIFS</b>                                      |
|        | <b>ACTIF À COURT TERME</b>                                |                |                  |                    |            | <b>ACTIFS COURANTS</b>                             |
|        | Trésorerie et équivalents de trésorerie                   | 228 577 \$     | – \$             | – \$               | 228 577 \$ | Trésorerie et équivalents de trésorerie            |
|        | Titres négociables  | 48 026         | –                | –                  | 48 026     | Titres négociables                                 |
|        | Débiteurs   | 2 926          | –                | –                  | 2 926      | Clients et autres débiteurs                        |
|        | Stocks  | 63 127         | –                | –                  | 63 127     | Stocks   |
| a)     | Charges payées d'avance                                   | 11 873         | (863)            | –                  | 11 010     | Charges payées d'avance                            |
|        | Impôts futurs   | 2 395          | –                | (2 395)            | –          |  |
|        | Total de l'actif à court terme                            | 356 924        | (863)            | (2 395)            | 353 666    | Total des actifs courants                          |
|        | <b>IMMOBILISATIONS</b>                                    |                |                  |                    |            | <b>ACTIFS NON COURANTS</b>                         |
| b), c) | Immobilisations corporelles                               | 210 612        | (2 250)          | –                  | 208 362    | Immobilisations corporelles                        |
|        | Actifs incorporels  | 9 964          | –                | –                  | 9 964      | Immobilisations incorporelles                      |
|        | Total des immobilisations                                 | 220 576        | (2 250)          | –                  |            |  |
|        | <b>ÉCARTS D'ACQUISITION</b>                               | 42 426         | –                | –                  | 42 426     | Goodwill   |
| k)     | <b>IMPÔTS FUTURS</b>                                      | 11 466         | 4 452            | 2 395              | 18 313     | Impôts sur le résultat différés                    |
|        |   |                |                  |                    | 279 065    | Total des actifs non courants                      |
|        |   | 631 392 \$     | 1 339 \$         | – \$               | 632 731 \$ | Total des actifs                                   |
|        | <b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>                         |                |                  |                    |            | <b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>                 |
|        | <b>PASSIF À COURT TERME</b>                               |                |                  |                    |            | <b>PASSIFS COURANTS</b>                            |
| d)     | Créditeurs et charges à payer                             | 77 766 \$      | (3 311) \$       | (19 771) \$        | 54 684 \$  | Fournisseurs et autres créditeurs                  |
| d)     | Impôts sur le bénéfice exigibles                          | –              | 7 456            | 10 666             | 18 122     | Produits différés                                  |
|        | Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an | 4 677          | –                | –                  | 4 677      | Impôts sur le résultat payables                    |
|        |   | 1 300          | –                | –                  | 1 300      | Partie courante de la dette à long terme           |
|        | Total du passif à court terme                             | 83 743         | 4 145            | (9 105)            | 78 783     | Total des passifs courants                         |
|        |   | –              | –                | 9 105              | 9 105      | <b>PASSIFS NON COURANTS</b>                        |
| d)     |   | –              | 2 686            | –                  | 2 686      | Autres créditeurs                                  |
|        | <b>CRÉDITS REPORTÉS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION</b> | 20 609         | –                | –                  | 20 609     | Produits différés                                  |
|        | <b>DETTE À LONG TERME</b>                                 | 11 431         | –                | –                  | 11 431     | Crédits différés au titre des contrats de location |
|        | <b>PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES</b>        | 5 443          | 6 422            | –                  | 11 865     | Dettes à long terme                                |
| e), f) |   |                | 9 108            | 9 105              | 55 696     | Passif au titre des retraites                      |
|        | <b>CAPITAUX PROPRES</b>                                   |                |                  |                    |            | <b>CAPITAUX PROPRES</b>                            |
|        | Capital-actions   | 25 888         | –                | –                  | 25 888     | Capital social                                     |
|        | Surplus d'apport  | 5 164          | –                | –                  | 5 164      | Surplus d'apport                                   |
| l)     | Bénéfices non répartis                                    | 480 622        | (18 777)         | –                  | 461 845    | Résultats non distribués                           |
| m)     | Cumul des autres éléments du résultat étendu              | (1 508)        | 6 863            | –                  | 5 355      | Cumul des autres éléments du résultat global       |
|        | Total des capitaux propres                                | 510 166        | (11 914)         | –                  | 498 252    | Total des capitaux propres                         |
|        |   | 631 392 \$     | 1 339 \$         | – \$               | 632 731 \$ | Total des passifs et des capitaux propres          |

# Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

## Rapprochement des montants du bilan au 1<sup>er</sup> mai 2010

(en milliers de dollars canadiens)

| Note   | Comptes en PCGR canadiens                                    | PCGR<br>canadiens | Ajustements<br>IFRS | Reclassements<br>IFRS | IFRS       | Comptes en IFRS                                       |
|--------|--|-------------------|---------------------|-----------------------|------------|---|
|        | <b>ACTIF</b>   |                   |                     |                       |            | <b>ACTIFS</b>   |
|        | <b>ACTIF À COURT TERME</b>                                   |                   |                     |                       |            | <b>ACTIFS COURANTS</b>                                |
|        | Trésorerie et équivalents<br>de trésorerie                   | 209 148 \$        | – \$                | – \$                  | 209 148 \$ | Trésorerie et équivalents<br>de trésorerie            |
|        | Titres négociables   | 48 783            | –                   | –                     | 48 783     | Titres négociables                                    |
|        | Débiteurs  | 3 765             | –                   | –                     | 3 765      | Clients et autres débiteurs                           |
|        | Impôts sur le bénéfice à recouvrer                           | 8 540             | –                   | –                     | 8 540      | Impôts sur le résultat recouvrables                   |
|        | Stocks   | 81 858            | –                   | –                     | 81 858     | Stocks  |
| a)     | Charges payées d'avance                                      | 12 808            | (1 177)             | –                     | 11 631     | Charges payées d'avance                               |
|        | Impôts futurs  | 2 552             | –                   | (2 552)               | –          |   |
|        | Total de l'actif à court terme                               | 367 454           | (1 177)             | (2 552)               | 363 725    | Total des actifs courants                             |
|        | <b>IMMOBILISATIONS</b>                                       |                   |                     |                       |            | <b>ACTIFS NON COURANTS</b>                            |
| b), c) | Immobilisations corporelles                                  | 209 517           | (1 923)             | –                     | 207 594    | Immobilisations corporelles                           |
|        | Actifs incorporels   | 8 455             | –                   | –                     | 8 455      | Immobilisations incorporelles                         |
|        | Total des immobilisations                                    | 217 972           | (1 923)             | –                     |            |   |
|        | ÉCARTS D'ACQUISITION   | 42 426            | –                   | –                     | 42 426     | Goodwill  |
| k)     | IMPÔTS FUTURS  | 11 995            | 4 898               | 2 552                 | 19 445     | Impôts sur le résultat différés                       |
|        |  |                   |                     |                       | 277 920    | Total des actifs non courants                         |
|        |  | 639 847 \$        | 1 798 \$            | – \$                  | 641 645 \$ | Total des actifs                                      |
|        | <b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>                            |                   |                     |                       |            | <b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>                    |
|        | <b>PASSIF À COURT TERME</b>                                  |                   |                     |                       |            | <b>PASSIFS COURANTS</b>                               |
| d)     | Créditeurs et charges à payer                                | 84 614 \$         | (2 850) \$          | (15 696) \$           | 66 068 \$  | Fournisseurs et autres créditeurs                     |
| d)     |  | –                 | 8 399               | 6 390                 | 14 789     | Produits différés                                     |
|        | Tranche de la dette à long terme<br>échéant à moins de un an | 1 320             | –                   | –                     | 1 320      | Partie courante de la dette<br>à long terme           |
|        | Total du passif à court terme                                | 85 934            | 5 549               | (9 306)               | 82 177     | Total des passifs courants                            |
|        |  | –                 | –                   | 9 306                 | 9 306      | <b>PASSIFS NON COURANTS</b>                           |
| d)     |  | –                 | 2 575               | –                     | 2 575      | Autres créditeurs                                     |
|        | CRÉDITS REPORTÉS AU TITRE<br>DES CONTRATS DE LOCATION        | 20 245            | –                   | –                     | 20 245     | Produits différés                                     |
|        | DETTE À LONG TERME   | 11 093            | –                   | –                     | 11 093     | Crédits différés au titre des<br>contrats de location |
|        | PASSIF AU TITRE DES<br>PRESTATIONS CONSTITUÉES               | 5 759             | 6 289               | –                     | 12 048     | Dettes à long terme                                   |
| e), f) |  |                   | 8 864               | 9 306                 | 55 267     | Passif au titre des retraites                         |
|        | <b>CAPITAUX PROPRES</b>                                      |                   |                     |                       |            | <b>CAPITAUX PROPRES</b>                               |
|        | Capital-actions  | 27 524            | –                   | –                     | 27 524     | Capital social  |
|        | Surplus d'apport   | 5 296             | –                   | –                     | 5 296      | Surplus d'apport                                      |
| l)     | Bénéfices non répartis                                       | 484 906           | (19 478)            | –                     | 465 428    | Résultats non distribués                              |
| m)     | Cumul des autres éléments<br>du résultat étendu              | (910)             | 6 863               | –                     | 5 953      | Cumul des autres éléments<br>du résultat global       |
|        | Total des capitaux propres                                   | 516 816           | (12 615)            | –                     | 504 201    | Total des capitaux propres                            |
|        |  | 639 847 \$        | 1 798 \$            | – \$                  | 641 645 \$ | Total des passifs et des<br>capitaux propres          |

# Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

## Rapprochement des montants du bilan au 29 janvier 2011

(en milliers de dollars canadiens)

| Note   | Comptes en PCGR canadiens                                 | PCGR canadiens | Ajustements IFRS | Reclassements IFRS | IFRS       | Comptes en IFRS                                    |
|--------|---|----------------|------------------|--------------------|------------|--|
|        | <b>ACTIF</b>  |                |                  |                    |            | <b>ACTIFS</b>                                      |
|        | <b>ACTIF À COURT TERME</b>                                |                |                  |                    |            | <b>ACTIFS COURANTS</b>                             |
|        | Trésorerie et équivalents de trésorerie                   | 230 034 \$     | – \$             | – \$               | 230 034 \$ | Trésorerie et équivalents de trésorerie            |
|        | Titres négociables  | 70 413         | –                | –                  | 70 413     | Titres négociables                                 |
|        | Débiteurs   | 2 866          | –                | –                  | 2 866      | Clients et autres débiteurs                        |
|        | Stocks  | 73 201         | –                | –                  | 73 201     | Stocks   |
| a)     | Charges payées d'avance                                   | 13 258         | (767)            | –                  | 12 491     | Charges payées d'avance                            |
|        | Impôts futurs   | 2 001          | –                | (2 001)            | –          |  |
|        | Total de l'actif à court terme                            | 391 773        | (767)            | (2 001)            | 389 005    | Total des actifs courants                          |
|        | <b>IMMOBILISATIONS</b>                                    |                |                  |                    |            | <b>ACTIFS NON COURANTS</b>                         |
| b), c) | Immobilisations corporelles                               | 194 612        | (1 548)          | –                  | 193 064    | Immobilisations corporelles                        |
|        | Actifs incorporels  | 13 841         | –                | –                  | 13 841     | Immobilisations incorporelles                      |
|        | Total des immobilisations                                 | 208 453        | (1 548)          | –                  |            |  |
|        | ÉCARTS D'ACQUISITION                                      | 42 426         | –                | –                  | 42 426     | Goodwill   |
| k)     | IMPÔTS FUTURS   | 14 972         | 4 048            | 2 001              | 21 021     | Impôts sur le résultat différés                    |
|        |   |                |                  |                    | 270 352    | Total des actifs non courants                      |
|        |   | 657 624 \$     | 1 733 \$         | – \$               | 659 357 \$ | Total des actifs                                   |
|        | <b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>                         |                |                  |                    |            | <b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>                 |
|        | <b>PASSIF À COURT TERME</b>                               |                |                  |                    |            | <b>PASSIFS COURANTS</b>                            |
| d)     | Créditeurs et charges à payer                             | 88 372 \$      | (2 865) \$       | (21 414) \$        | 64 093 \$  | Fournisseurs et autres créditeurs                  |
| d)     | Impôts sur le bénéfice exigibles                          | –              | 8 600            | 11 234             | 19 834     | Produits différés                                  |
|        | Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an | 5 998          | –                | –                  | 5 998      | Impôts sur le résultat payables                    |
|        |   | 1 384          | –                | –                  | 1 384      | Partie courante de la dette à long terme           |
|        | Total du passif à court terme                             | 95 754         | 5 735            | (10 180)           | 91 309     | Total des passifs courants                         |
|        |   | –              | –                | 10 180             | 10 180     | <b>PASSIFS NON COURANTS</b>                        |
| d)     |   | –              | 2 384            | –                  | 2 384      | Autres créditeurs                                  |
|        | CRÉDITS REPORTÉS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION        | 19 011         | –                | –                  | 19 011     | Produits différés                                  |
|        | DETTE À LONG TERME  | 10 047         | –                | –                  | 10 047     | Crédits différés au titre des contrats de location |
|        | PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES               | 9 112          | 4 514            | –                  | 13 626     | Dettes à long terme                                |
| e), f) |   |                | 6 898            | 10 180             | 55 248     | Passif au titre des retraites                      |
|        |   |                |                  |                    |            | Total des passifs non courants                     |
|        | <b>CAPITAUX PROPRES</b>                                   |                |                  |                    |            | <b>CAPITAUX PROPRES</b>                            |
|        | Capital-actions   | 29 614         | –                | –                  | 29 614     | Capital social                                     |
|        | Surplus d'apport  | 6 266          | –                | –                  | 6 266      | Surplus d'apport                                   |
| l)     | Bénéfices non répartis                                    | 486 367        | (16 813)         | –                  | 469 554    | Résultats non distribués                           |
|        | Cumul des autres éléments du résultat étendu              | 1 453          | 5 913            | –                  | 7 366      | Cumul des autres éléments du résultat global       |
| m)     | Total des capitaux propres                                | 523 700        | (10 900)         | –                  | 512 800    | Total des capitaux propres                         |
|        |   | 657 624 \$     | 1 733 \$         | – \$               | 659 357 \$ | Total des passifs et des capitaux propres          |

# Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

## Rapprochement des montants de l'état des résultats du trimestre clos le 1<sup>er</sup> mai 2010

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

| Note           | Comptes en PCGR canadiens   | PCGR canadiens | Ajustements IFRS | Reclassements IFRS | IFRS       | Comptes en IFRS                        |
|----------------|---|----------------|------------------|--------------------|------------|--|
| d)             | Chiffre d'affaires  | 238 978 \$     | (3 233) \$       | – \$               | 235 745 \$ | Ventes                                 |
|                | Coût des marchandises vendues, frais de vente et frais généraux et administratifs | 201 418        | –                | (125 446)          | 75 972     | Coût des biens vendus                  |
|                |   | 37 560         | (3 233)          | 125 446            | 159 773    | Marge brute                            |
| a), b), c), d) |   | –              | (1 927)          | 128 409            | 126 482    | Frais de vente et de distribution      |
| c), e), f), g) |   | –              | (159)            | 10 625             | 10 466     | Charges administratives                |
|                | Amortissement   | 14 780         | –                | (14 780)           | –          |  |
|                | Bénéfice d'exploitation avant les éléments ci-dessous                             | 22 780         | (1 147)          | 1 192              | 22 825     | Résultat des activités opérationnelles |
|                | Revenu de placement   | 810            | –                | –                  | 810        | Produits financiers                    |
|                | Intérêts sur la dette à long terme  | 199            | –                | 1 192              | 1 391      | Charges financières                    |
|                | Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice   | 23 391         | (1 147)          | –                  | 22 244     | Bénéfice avant impôts sur le résultat  |
|                | Impôts sur le bénéfice  |                |                  |                    |            |  |
|                | Exigibles   | 7 695          |                  |                    |            |  |
|                | Futurs  | (775)          |                  |                    |            |  |
| j)             |   | 6 920          | (446)            | –                  | 6 474      | Impôts sur le résultat                 |
|                | Bénéfice net  | 16 471 \$      | (701) \$         | – \$               | 15 770 \$  | Bénéfice net                           |
|                | Bénéfice par action   |                |                  |                    |            | Bénéfice par action                    |
|                | De base   | 0,24 \$        |                  |                    | 0,23 \$    | De base                                |
|                | Dilué   | 0,24           |                  |                    | 0,23       | Dilué                                  |

## Rapprochement des montants de l'état du résultat étendu de trimestre clos le 1<sup>er</sup> mai 2010

(en milliers de dollars canadiens)

| Note | Comptes en PCGR canadiens  | PCGR canadiens | Ajustements IFRS | Reclassements IFRS | IFRS      | Comptes en IFRS   |
|------|--|----------------|------------------|--------------------|-----------|---|
|      | Bénéfice net   | 16 471 \$      | (701) \$         | – \$               | 15 770 \$ | Bénéfice net  |
|      | Autres éléments du résultat étendu   |                |                  |                    |           | Autres éléments du résultat global  |
|      | Gain net non réalisé sur les actifs financiers disponibles à la vente survenu au cours de la période (après impôts de 89 \$) | 598            | –                | –                  | 598       | Profits nets latents sur les actifs financiers disponibles à la vente survenus au cours de la période (après impôts de 89 \$) |
|      | Résultat étendu  | 17 069 \$      | (701) \$         | – \$               | 16 368 \$ | Résultat global total   |

# Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

## Rapprochement des montants de l'état des résultats de l'exercice clos le 29 janvier 2011

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

| Note           | Comptes en PCGR canadiens   | PCGR canadiens | Ajustements IFRS | Reclassements IFRS | IFRS         | Comptes en IFRS                        |
|----------------|---|----------------|------------------|--------------------|--------------|--|
| d)             | Chiffre d'affaires  | 1 070 277 \$   | (11 277) \$      | – \$               | 1 059 000 \$ | Ventes                                 |
|                | Coût des marchandises vendues, frais de vente et frais généraux et administratifs | 887 673        | –                | (536 372)          | 351 301      | Coût des biens vendus                  |
|                |   | 182 604        | (11 277)         | 536 372            | 707 699      | Marge brute                            |
| a), b), c), d) |   | –              | (10 683)         | 539 359            | 528 676      | Frais de vente et de distribution      |
| c), e), f), g) |   | –              | (3 061)          | 57 942             | 54 881       | Charges administratives                |
|                | Amortissement   | 60 456         | –                | (60 456)           | –            |  |
|                | Bénéfice d'exploitation avant les éléments ci-dessous                             | 122 148        | 2 467            | (473)              | 124 142      | Résultat des activités opérationnelles |
| h)             | Revenu de placement   | 3 756          | 198              | 473                | 4 427        | Produits financiers                    |
|                | Intérêts sur la dette à long terme  | 767            | –                | –                  | 767          | Charges financières                    |
|                | Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice   | 125 137        | 2 665            | –                  | 127 802      | Bénéfice avant impôts sur le résultat  |
|                | Impôts sur le bénéfice  |                |                  |                    |              |  |
|                | Exigibles   | 41 669         |                  |                    |              |  |
|                | Futurs  | (3 553)        |                  |                    |              |  |
| j)             |   | 38 116         | 701              | –                  | 38 817       | Impôts sur le résultat                 |
|                | Bénéfice net  | 87 021 \$      | 1 964 \$         | – \$               | 88 985 \$    | Bénéfice net                           |
|                | Bénéfice par action   |                |                  |                    |              | Bénéfice par action                    |
|                | De base   | 1,30 \$        |                  |                    | 1,33 \$      | De base                                |
|                | Dilué   | 1,29           |                  |                    | 1,32         | Dilué                                  |

## Rapprochement des montants de l'état du résultat étendu de l'exercice clos le 29 janvier 2011

(en milliers de dollars canadiens)

| Note | Comptes en PCGR canadiens   | PCGR canadiens | Ajustements IFRS | Reclassements IFRS | IFRS      | Comptes en IFRS  |
|------|---|----------------|------------------|--------------------|-----------|--|
|      | Bénéfice net  | 87 021 \$      | 1 964 \$         | – \$               | 88 985 \$ | Bénéfice net   |
|      | Autres éléments du résultat étendu  |                |                  |                    |           | Autres éléments du résultat global   |
|      | Gain net non réalisé sur les actifs financiers disponibles à la vente survenu au cours de l'exercice (après impôts de 427 \$) | 2 866          | 67               | –                  | 2 933     | Profits nets latents sur les actifs financiers disponibles à la vente survenus au cours de l'exercice (après impôts de 438 \$) |
| h)   | Reclassement dans le bénéfice net des pertes sur les actifs financiers disponibles à la vente (après impôts de 14 \$)         | 95             | (240)            | –                  | (145)     | Reclassement dans le bénéfice net des pertes sur les actifs financiers disponibles à la vente (après impôts de 22 \$)          |
| g)   |   | –              | (777)            | –                  | (777)     | Gains actuariels (pertes actuarielles) au titre des régimes à prestations définies (après impôts de 272 \$)                    |
|      |   | 2 961          | (950)            | –                  | 2 011     |  |
|      | Résultat étendu   | 89 982 \$      | 1 014 \$         | – \$               | 90 996 \$ | Résultat global total  |



# Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

## **Ajustements significatifs apportés aux tableaux des flux de trésorerie**

Les IFRS exigent que les flux de trésorerie provenant des intérêts et des dividendes perçus ou versés, ainsi que les impôts sur le résultat payés, soient présentés directement au tableau des flux de trésorerie. Aux termes des PCGR canadiens, la société présentait les intérêts et les impôts sur le bénéfice payés par voie de notes afférentes aux états financiers. Ce changement a entraîné une modification de la présentation des états des flux de trésorerie pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers résumés intermédiaires non audités. Les tableaux des flux de trésorerie établis selon les IFRS ne présentent aucune autre différence significative par rapport aux états des flux de trésorerie de la société établis selon les PCGR canadiens.

## **Notes relatives aux rapprochements**

Les tableaux qui précèdent se veulent un rapprochement entre les états financiers auparavant présentés conformément aux PCGR canadiens et les états financiers modifiés dressés selon les IFRS. Puisque le traitement comptable en vigueur pour les PCGR canadiens diffère du traitement appliqué dans le cadre des IFRS, les montants de la colonne « Ajustements – IFRS » sont obligatoires. Les montants de la colonne « Reclassements – IFRS » ne sont présentés qu'à titre de reclassement. Il est obligatoire de présenter cette colonne pour que les postes des états financiers dressés selon les PCGR canadiens soient classés de la même façon que ceux des états financiers dressés selon les IFRS. La nature de ces deux types de changements est présentée plus en détail ci-dessous.

## **Table des matières des notes relatives aux rapprochements**

- a) Charges de publicité
- b) Dépréciation des immobilisations corporelles
- c) Composantes des immobilisations corporelles
- d) Programmes de fidélisation de la clientèle
- e) Coût des services passés dans le cadre d'un régime à prestations définies
- f) Date d'évaluation d'un régime à prestations définies
- g) Comptabilisation des gains actuariels (pertes actuarielles)
- h) Instruments financiers
- i) Réévaluation des actifs et passifs d'impôt
- j) Charge d'impôt sur le résultat
- k) Impôts sur le résultat différés
- l) Résultats non distribués
- m) Cumul des autres éléments du résultat global

# Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

## Ajustements aux termes des IFRS

### a) Charges de publicité

Aux termes des IFRS, conformément à l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, les frais de publicité doivent être comptabilisés à titre de charge au moment où ils sont engagés. Les PCGR canadiens autorisaient le report des frais de publicité (à titre d'éléments payés d'avance) et leur passation en charges au moment où la campagne publicitaire a lieu.

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

|   | Pour le trimestre<br>clos le<br>1 <sup>er</sup> mai 2010 | Pour l'exercice<br>clos le<br>29 janvier 2011 |
|---|--|---|
| <b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>   |  |   |
| Augmentation (diminution) des frais de vente et de distribution           | 314 \$   | (96) \$                                       |
| <b>Augmentation (diminution) du bénéfice avant impôts sur le résultat</b> | <b>(314) \$</b>  | <b>96 \$</b>                                  |

|   | 31 janvier 2010 | 1 <sup>er</sup> mai 2010 | 29 janvier 2011 |
|---|-----------------|--------------------------|-----------------|
| <b>BILAN</b>  |                 |                          |                 |
| Diminution des charges payées d'avance                  | (863) \$        | (1 177) \$               | (767) \$        |
| Augmentation des actifs d'impôt sur le résultat différé | 257             | 350                      | 214             |
| <b>Diminution des résultats non distribués</b>          | <b>(606) \$</b> | <b>(827) \$</b>          | <b>(553) \$</b> |

### b) Dépréciation des immobilisations corporelles

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation des immobilisations corporelles et conformément à l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, la société a établi des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») en fonction du plus petit groupe d'actifs capables de générer des entrées de trésorerie largement indépendantes. En outre, la valeur recouvrable aux fins de l'analyse de la dépréciation est fondée sur la valeur d'utilité, établie en fonction des flux de trésorerie actualisés, et la juste valeur diminuée des coûts de vente, selon la plus élevée des deux. En vertu des PCGR canadiens, les immobilisations corporelles étaient affectées au groupe d'actifs qui constituait le niveau le plus bas de regroupement d'actifs et de passifs pour lequel les flux de trésorerie identifiables étaient dans une large mesure indépendants des flux de trésorerie d'autres actifs et passifs.

Par suite du test de dépréciation réalisé à la date de transition, la société a comptabilisé une perte de valeur de 3 803 \$ (avant impôts) pour certains magasins pour lesquels la valeur recouvrable ne dépassait pas la valeur comptable des actifs. La valeur recouvrable était fondée sur la valeur d'utilité des actifs appartenant aux UGT et tient compte des flux de trésorerie futurs attendus provenant de l'utilisation de ces actifs. Les flux de trésorerie ont été actualisés selon un taux avant impôt de 10 %. Ces ajustements ont entraîné une diminution des immobilisations corporelles de 3 803 \$ au 31 janvier 2010.

Pour le trimestre clos le 1<sup>er</sup> mai 2010, la charge d'amortissement a été réduite de 262 \$ en raison de la charge de dépréciation comptabilisée à la date de transition. Aucune charge de dépréciation supplémentaire n'a été comptabilisée au cours du trimestre clos le 1<sup>er</sup> mai 2010 et aucune partie de la charge de dépréciation n'a été reprise.

Pour l'exercice clos le 29 janvier 2011, la charge d'amortissement a été réduite de 1 385 \$ en raison de la charge de dépréciation comptabilisée à la date de transition. Une charge de dépréciation supplémentaire de 1 724 \$ a été constatée au cours de l'exercice clos le 29 janvier 2011, tandis qu'un montant de 779 \$ au titre de la charge de dépréciation d'ouverture a été repris.

# Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

|  | Pour le trimestre<br>clos le<br>1 <sup>er</sup> mai 2010 | Pour l'exercice<br>clos le<br>29 janvier 2011 |
|--|--|---|
| <b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>                                    |  |   |
| Diminution des frais de vente et de distribution             | (262) \$   | (440) \$                                      |
| <b>Augmentation du bénéfice avant impôts sur le résultat</b> | <b>262 \$</b>  | <b>440 \$</b>                                 |

|   | 31 janvier 2010   | 1 <sup>er</sup> mai 2010 | 29 janvier 2011   |
|---|-------------------|--------------------------|-------------------|
| <b>BILAN</b>  |                   |                          |                   |
| Diminution des immobilisations corporelles              | (3 803) \$        | (3 541) \$               | (3 363) \$        |
| Augmentation des actifs d'impôt sur le résultat différé | 986               | 918                      | 872               |
| <b>Diminution des résultats non distribués</b>          | <b>(2 817) \$</b> | <b>(2 623) \$</b>        | <b>(2 491) \$</b> |

## c) Composantes des immobilisations corporelles

Aux termes des IFRS et conformément à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, chaque composante d'une immobilisation corporelle dont le coût est important relativement au coût total de l'immobilisation doit être amortie séparément, sur sa durée d'utilité estimée respective. Les PCGR canadiens ne fournissaient aucune directive à l'égard du coût des composantes d'une immobilisation corporelle et étaient moins précis quant aux exigences de comptabilisation de ces composantes. Par conséquent, les bâtiments de la société ont été divisés en composantes dont les durées d'utilité varient de 10 à 50 ans.

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

|  | Pour le trimestre<br>clos le<br>1 <sup>er</sup> mai 2010 | Pour l'exercice<br>clos le<br>29 janvier 2011 |
|--|--|---|
| <b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>                                    |  |   |
| Diminution des frais de vente et de distribution             | (39) \$  | (158) \$                                      |
| Diminution des charges administratives                       | (26)   | (104)   |
| <b>Augmentation du bénéfice avant impôts sur le résultat</b> | <b>65 \$</b>   | <b>262 \$</b>                                 |

|   | 31 janvier 2010 | 1 <sup>er</sup> mai 2010 | 29 janvier 2011 |
|---|-----------------|--------------------------|-----------------|
| <b>BILAN</b>  |                 |                          |                 |
| Augmentation des immobilisations corporelles          | 1 553 \$        | 1 618 \$                 | 1 815 \$        |
| Diminution des actifs d'impôt sur le résultat différé | (403)           | (419)                    | (471)           |
| <b>Augmentation des résultats non distribués</b>      | <b>1 150 \$</b> | <b>1 199 \$</b>          | <b>1 344 \$</b> |

# Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

## d) Programmes de fidélisation de la clientèle

Aux termes des IFRS, conformément à l'IFRIC 13, *Programme de fidélisation de la clientèle*, la juste valeur des points et des primes de fidélisation accordés aux termes des programmes de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés en tant qu'éléments de la transaction de vente initiale identifiables séparément et différés jusqu'à ce que la société ait rempli ses obligations. Aux termes des PCGR canadiens, la société ne reportait aucun produit lié aux programmes de fidélisation de la clientèle.

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

|  | Pour le trimestre<br>clos le<br>1 <sup>er</sup> mai 2010 | Pour l'exercice<br>clos le<br>29 janvier 2011 |
|--|--|---|
| <b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>                                  |  |   |
| Diminution des ventes                                      | (3 233) \$   | (11 277) \$                                   |
| Diminution des frais de vente et de distribution           | (1 940)  | (9 989)                                       |
| <b>Diminution du bénéfice avant impôts sur le résultat</b> | <b>(1 293) \$</b>  | <b>(1 288) \$</b>                             |

|   | 31 janvier 2010   | 1 <sup>er</sup> mai 2010 | 29 janvier 2011   |
|---|-------------------|--------------------------|-------------------|
| <b>BILAN</b>  |                   |                          |                   |
| Augmentation des produits différés                      | 10 142 \$         | 10 974 \$                | 10 984 \$         |
| Diminution des fournisseurs et autres créditeurs        | (3 311)           | (2 850)                  | (2 865)           |
| Augmentation des actifs d'impôt sur le résultat différé | 1 947             | 2 419                    | 2 263             |
| <b>Diminution des résultats non distribués</b>          | <b>(4 884) \$</b> | <b>(5 705) \$</b>        | <b>(5 856) \$</b> |

## e) Coût des services passés dans le cadre d'un régime à prestations définies

Aux termes des IFRS, conformément à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, les passifs et les charges relatifs au coût des services passés lié aux droits acquis dans le cadre d'un régime à prestations définies sont comptabilisés immédiatement au compte de résultat. Selon les PCGR canadiens, la société a comptabilisé le coût des services passés au titre d'un régime à prestations déterminées et le RCRCD sur la durée moyenne résiduelle d'activité prévue.

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

|  | Pour le trimestre<br>clos le<br>1 <sup>er</sup> mai 2010 | Pour l'exercice<br>clos le<br>29 janvier 2011 |
|--|--|---|
| <b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>                                    |  |   |
| Diminution des charges administratives                       | (147) \$   | (590) \$                                      |
| <b>Augmentation du bénéfice avant impôts sur le résultat</b> | <b>147 \$</b>  | <b>590 \$</b>                                 |

|   | 31 janvier 2010   | 1 <sup>er</sup> mai 2010 | 29 janvier 2011   |
|---|-------------------|--------------------------|-------------------|
| <b>BILAN</b>  |                   |                          |                   |
| Augmentation du passif au titre des retraites           | 5 320 \$          | 5 173 \$                 | 4 730 \$          |
| Augmentation des actifs d'impôt sur le résultat différé | 1 379             | 1 341                    | 1 226             |
| <b>Diminution des résultats non distribués</b>          | <b>(3 941) \$</b> | <b>(3 832) \$</b>        | <b>(3 504) \$</b> |

# Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

## f) Date d'évaluation d'un régime à prestations définies

Aux termes des IFRS, conformément à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, les obligations au titre des prestations définies et les actifs du régime sont évalués à la date de clôture. Aux termes des PCGR canadiens, la société évaluait l'obligation au titre des prestations déterminées et les actifs du régime au 31 décembre.

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

|   | Pour le trimestre<br>clos le<br>1 <sup>er</sup> mai 2010 | Pour l'exercice<br>clos le<br>29 janvier 2011 |
|---|--|---|
| <b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>   |  |   |
| Augmentation (diminution) des charges administratives                     | 14 \$  | (1 318) \$                                    |
| <b>Augmentation (diminution) du bénéfice avant impôts sur le résultat</b> | <b>(14) \$</b>   | <b>1 318 \$</b>                               |

|  | 31 janvier 2010 | 1 <sup>er</sup> mai 2010 | 29 janvier 2011 |
|--|-----------------|--------------------------|-----------------|
| <b>BILAN</b>   |                 |                          |                 |
| Augmentation (diminution) du passif au titre des retraites           | 1 102 \$        | 1 116 \$                 | (216) \$        |
| Augmentation (diminution) des actifs d'impôt sur le résultat différé | 286             | 289                      | (56)            |
| <b>Augmentation (diminution) des résultats non distribués</b>        | <b>(816) \$</b> | <b>(827) \$</b>          | <b>160 \$</b>   |

## g) Comptabilisation des gains actuariels (pertes actuarielles)

Au moment de la transition aux IFRS, tel que l'autorise l'IAS 19, *Avantages du personnel*, la société a décidé de comptabiliser les gains actuariels et les pertes actuarielles au titre de son régime à prestations définies et du RCRCR directement dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'au bénéfice net. Ce changement a été appliqué de façon prospective à la date de transition.

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

|  | Pour le trimestre<br>clos le<br>1 <sup>er</sup> mai 2010 | Pour l'exercice<br>clos le<br>29 janvier 2011 |
|--|--|---|
| <b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>                                    |  |   |
| Diminution des charges administratives                       | - \$   | (1 049) \$                                    |
| <b>Augmentation du bénéfice avant impôts sur le résultat</b> | <b>- \$</b>  | <b>1 049 \$</b>                               |

|  | 31 janvier 2010 | 1 <sup>er</sup> mai 2010 | 29 janvier 2011 |
|--|-----------------|--------------------------|-----------------|
| <b>BILAN</b>   |                 |                          |                 |
| Diminution du cumul des autres éléments du résultat global   | - \$            | - \$                     | (1 049) \$      |
| Augmentation du cumul des autres éléments du résultat global – incidence fiscale                               | -               | -                        | (272)           |
| <b>Augmentation des résultats non distribués et diminution du cumul des autres éléments du résultat global</b> | <b>- \$</b>     | <b>- \$</b>              | <b>777 \$</b>   |

# Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

## h) Instruments financiers

Aux termes des IFRS, conformément à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, le test de dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente (titres négociables), lesquels sont évalués à la juste valeur, est effectué au moyen d'indications objectives que la valeur de marché a subi des baisses « prolongées ou importantes ». Selon les PCGR canadiens, ces baisses étaient qualifiées de « durables ».

En raison du changement dans la détermination des pertes de valeur, celles-ci passant de « durables » à « importantes ou prolongées » et du test de dépréciation réalisé à la date de transition, la société a comptabilisé une perte de valeur de 7 249 \$ (avant impôt) pour certains titres de capitaux propres disponibles à la vente dont la juste valeur est considérée comme présentant une baisse importante ou prolongée.

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

|  | Pour le trimestre<br>clos le<br>1 <sup>er</sup> mai 2010 | Pour l'exercice<br>clos le<br>29 janvier 2011 |
|--|--|---|
| <b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>                                    |  |   |
| Augmentation des produits financiers                         | – \$   | 198 \$  |
| <b>Augmentation du bénéfice avant impôts sur le résultat</b> | <b>– \$</b>  | <b>198 \$</b>                                 |

|  | 31 janvier 2010   | 1 <sup>er</sup> mai 2010 | 29 janvier 2011   |
|--|-------------------|--------------------------|-------------------|
| <b>BILAN</b>   |                   |                          |                   |
| Augmentation du cumul des autres éléments du résultat global                   | 7 249 \$          | 7 249 \$                 | 7 051 \$          |
| Diminution du cumul des autres éléments du résultat global – incidence fiscale | (940)             | (940)                    | (915)             |
| <b>Diminution des résultats non distribués</b>                                 | <b>(6 309) \$</b> | <b>(6 309) \$</b>        | <b>(6 136) \$</b> |

## i) Réévaluation des actifs et passifs d'impôt

Aux termes des IFRS, si un actif ou passif d'impôt sur le résultat différé est réévalué après la comptabilisation initiale, l'incidence de la réévaluation est inscrite dans le résultat, sauf si elle se rapporte à un élément comptabilisé dans les capitaux propres à l'origine; dans ce cas, le changement sera également comptabilisé dans les capitaux propres. La méthode consistant à examiner la réévaluation de l'impôt ne revenant jusqu'à l'élément ayant entraîné la comptabilisation initiale est généralement appelée « recherche rétrospective ». Les PCGR canadiens interdisent la recherche rétrospective sauf lorsqu'il est question de regroupements d'entreprises et de réorganisations financières.

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

|  | 31 janvier 2010 | 1 <sup>er</sup> mai 2010 | 29 janvier 2011 |
|--|-----------------|--------------------------|-----------------|
| <b>BILAN</b>   |                 |                          |                 |
| Augmentation du cumul des autres éléments du résultat global | 554 \$          | 554 \$                   | 554 \$          |
| <b>Diminution des résultats non distribués</b>               | <b>(554) \$</b> | <b>(554) \$</b>          | <b>(554) \$</b> |

# Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

## j) Charge d'impôt sur le résultat

Les modifications décrites précédemment ont entraîné une augmentation (diminution) de la charge d'impôt sur le résultat comme suit :

|   | Note | Pour le trimestre<br>clos le<br>1 <sup>er</sup> mai 2010 | Pour l'exercice<br>clos le<br>29 janvier 2011 |
|---|------|--|---|
| Charges de publicité  | a)   | (93) \$  | 43 \$   |
| Dépréciation des immobilisations corporelles                              | b)   | 68   | 114   |
| Composantes des immobilisations corporelles                               | c)   | 16   | 68  |
| Programmes de fidélisation de la clientèle                                | d)   | (472)  | (316)   |
| Coût des services passés dans le cadre d'un régime à prestations définies | e)   | 38   | 153   |
| Date d'évaluation d'un régime à prestations définies                      | f)   | (3)  | 342   |
| Comptabilisation des gains actuariels (pertes actuarielles)               | g)   | -  | 272   |
| Instruments financiers  | h)   | -  | 25  |
| <b>Augmentation (diminution) de la charge d'impôt sur le résultat</b>     |      | <b>(446) \$</b>  | <b>701 \$</b>                                 |

## k) Impôts sur le résultat différés

Les modifications décrites précédemment ont entraîné une augmentation (diminution) des actifs d'impôt sur le résultat différé comme suit :

|   | Note | 31 janvier 2010 | 1 <sup>er</sup> mai 2010 | 29 janvier 2011 |
|---|------|-----------------|--------------------------|-----------------|
| Charges de publicité  | a)   | 257 \$          | 350 \$                   | 214 \$          |
| Dépréciation des immobilisations corporelles                              | b)   | 986             | 918                      | 872             |
| Composantes des immobilisations corporelles                               | c)   | (403)           | (419)                    | (471)           |
| Programmes de fidélisation de la clientèle                                | d)   | 1 947           | 2 419                    | 2 263           |
| Coût des services passés dans le cadre d'un régime à prestations définies | e)   | 1 379           | 1 341                    | 1 226           |
| Date d'évaluation d'un régime à prestations définies                      | f)   | 286             | 289                      | (56)            |
| <b>Augmentation des actifs d'impôt sur le résultat différé</b>            |      | <b>4 452 \$</b> | <b>4 898 \$</b>          | <b>4 048 \$</b> |

## l) Résultats non distribués

Les changements décrits précédemment ont entraîné une augmentation (diminution) des résultats non distribués comme suit :

|   | Note | 31 janvier 2010    | 1 <sup>er</sup> mai 2010 | 29 janvier 2011    |
|---|------|--------------------|--------------------------|--------------------|
| Charges de publicité  | a)   | (606) \$           | (827) \$                 | (553) \$           |
| Dépréciation des immobilisations corporelles                              | b)   | (2 817)            | (2 623)                  | (2 491)            |
| Composantes des immobilisations corporelles                               | c)   | 1 150              | 1 199                    | 1 344              |
| Programmes de fidélisation de la clientèle                                | d)   | (4 884)            | (5 705)                  | (5 856)            |
| Coût des services passés dans le cadre d'un régime à prestations définies | e)   | (3 941)            | (3 832)                  | (3 504)            |
| Date d'évaluation d'un régime à prestations définies                      | f)   | (816)              | (827)                    | 160                |
| Comptabilisation des gains actuariels (pertes actuarielles)               | g)   | -                  | -                        | 777                |
| Instruments financiers  | h)   | (6 309)            | (6 309)                  | (6 136)            |
| Réévaluation des actifs et passifs d'impôt                                | i)   | (554)              | (554)                    | (554)              |
| <b>Diminution des résultats non distribués</b>                            |      | <b>(18 777) \$</b> | <b>(19 478) \$</b>       | <b>(16 813) \$</b> |

# Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

## m) Cumul des autres éléments du résultat global

Les changements décrits précédemment ont entraîné une augmentation (diminution) du cumul des autres éléments du résultat global comme suit :

|   | Note | 31 janvier 2010 | 1 <sup>er</sup> mai 2010 | 29 janvier 2011 |
|---|------|-----------------|--------------------------|-----------------|
| Comptabilisation des gains actuariels (pertes actuarielles)         | g)   | – \$            | – \$                     | (777) \$        |
| Instruments financiers  | h)   | 7 249           | 7 249                    | 7 051           |
| Instruments financiers – incidence fiscale                          | h)   | (940)           | (940)                    | (915)           |
| Réévaluation des actifs et passifs d'impôt                          | i)   | 554             | 554                      | 554             |
| <b>Augmentation du cumul des autres éléments du résultat global</b> |      | <b>6 863 \$</b> | <b>6 863 \$</b>          | <b>5 913 \$</b> |

## RECLASSEMENTS IFRS

### Impôts sur le résultat différés

Aux termes des IFRS, selon l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé ne peuvent être classés en tant qu'élément courant. Aux termes des PCGR canadiens, lorsque les actifs et passifs étaient présentés séparément soit en tant qu'actifs et passifs à court terme ou en tant qu'actifs et passifs à long terme, les actifs et passifs d'impôt futur étaient présentés de façon distincte. Par conséquent, la société a dû reclasser en tant qu'élément non courant le montant de 2 395 \$ au titre des actifs d'impôt sur le résultat différé courant, en date du 31 janvier 2010 (2 552 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2010; 2 001 \$ au 29 janvier 2011).

### Produits différés

Aux termes des IFRS, la société a décidé de présenter au bilan les cartes-cadeaux non utilisées en tant que produits différés tandis que selon les PCGR canadiens, les cartes-cadeaux non utilisées étaient présentées au poste Crédeurs et charges à payer.

### Fournisseurs et autres créditeurs

Aux termes des IFRS, selon l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, certains créditeurs non commerciaux ont été classés au bilan en tant que passifs non courants, plutôt que passifs courants.

### Compte de résultat

Aux termes des IFRS, selon l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, une analyse des charges, par nature ou par fonction, doit être présentée au compte de résultat. La société a choisi de présenter l'analyse des charges par fonction. Les charges d'amortissement sont réparties selon la fonction à laquelle elles se rapportent. Par ailleurs, selon les PCGR canadiens, rien n'obligeait à ce que les charges soient classées par nature ou par fonction.



# 965

## Magasins à travers le Canada

---

|                           | <b>Reitmans</b> | <b>Smart Set</b> | <b>RW &amp; CO.</b> | <b>Thyme</b> | <b>Cassis</b> | <b>Penningtons</b> | <b>Addition Elle</b> | <b>Total</b> |
|---------------------------|-----------------|------------------|---------------------|--------------|---------------|--------------------|----------------------|--------------|
| Terre-Neuve               | 14              | 3                | 1                   | -            | -             | 4                  | 2                    | <b>24</b>    |
| Île-du-Prince-Édouard     | 3               | 3                | -                   | -            | -             | 1                  | -                    | <b>7</b>     |
| Nouvelle-Écosse           | 19              | 6                | 1                   | 2            | -             | 9                  | 2                    | <b>39</b>    |
| Nouveau-Brunswick         | 16              | 6                | 3                   | 1            | 1             | 4                  | 5                    | <b>36</b>    |
| Québec                    | 84              | 38               | 16                  | 19           | 8             | 25                 | 33                   | <b>223</b>   |
| Ontario                   | 116             | 59               | 25                  | 26           | 9             | 57                 | 42                   | <b>334</b>   |
| Manitoba                  | 14              | 5                | 2                   | 2            | -             | 6                  | 4                    | <b>33</b>    |
| Saskatchewan              | 13              | 3                | -                   | 2            | -             | 8                  | 4                    | <b>30</b>    |
| Alberta                   | 43              | 18               | 8                   | 12           | 4             | 22                 | 16                   | <b>123</b>   |
| Colombie-Britannique      | 39              | 16               | 11                  | 9            | 1             | 24                 | 14                   | <b>114</b>   |
| Territoires du Nord-Ouest | 1               | -                | -                   | -            | -             | -                  | -                    | <b>1</b>     |
| Yukon                     | 1               | -                | -                   | -            | -             | -                  | -                    | <b>1</b>     |
|                           | <b>363</b>      | <b>157</b>       | <b>67</b>           | <b>73</b>    | <b>23</b>     | <b>160</b>         | <b>122</b>           | <b>965</b>   |

# Nos bannières

Inspiré par la femme modèle et non la top modèle, **REITMANS** habille avec style et à prix abordable la femme sous toutes ses formes. Avec ses **363 MAGASINS** et sa superficie moyenne de 4600 pieds carrés, Reitmans est la plus importante chaîne de commerce au détail de mode féminine au Canada et se démarque par une fidélité de la clientèle solidement établie grâce à un service supérieur, des stratégies marketing novatrices, ainsi que des produits de qualité. Reitmans, conçus pour la vraie vie. Il est aussi possible de se procurer les vêtements Reitmans en ligne, à l'adresse [reitmans.com](http://reitmans.com).

Comptant **157 MAGASINS**, **SMART SET** est la destination mode de la jeune femme branchée âgée de 25 à 35 ans. D'une superficie moyenne de 3400 pieds carrés, l'environnement dynamique de Smart Set offre à notre clientèle les produits en vogue dont elle a besoin pour élaborer la garde-robe qui convient à son style de vie. Smart Set offre une foule de styles à prix accessibles : des essentiels carrière aux accessoires, en passant par les vêtements d'allure urbaine et décontractée.

Regroupant **67 MAGASINS** d'une superficie moyenne de 4500 pieds carrés situés dans des centres commerciaux importants, **RW & CO.** répond aux besoins d'une clientèle formée de jeunes femmes et de jeunes hommes (de 18 à 30 ans) en leur proposant des tenues de ville et des vêtements décontractés originaux de qualité, à la mode et à prix raisonnables. Un environnement unique et décontracté, une attention authentique apportée à la clientèle et un marketing exceptionnel, tels sont les éléments sur lesquels repose la marque RW & CO.

**THYME**, chef de file canadien de la mode maternité, propose aux femmes enceintes des styles actuels et le service d'un personnel expert et amical. Thyme s'adresse à toutes les femmes enceintes qui désirent conserver un style branché et irrésistible tout au long de leur grossesse. Thyme exploite **73 MAGASINS** d'une superficie moyenne de 2400 pieds carrés situés dans des centres commerciaux importants et des mégacentres.

**CASSIS**, la plus récente bannière de Reitmans (Canada) Limitée, exploite **23 MAGASINS** d'une superficie moyenne de 3400 pieds carrés. Situés dans des centres commerciaux régionaux importants, les magasins Cassis offrent des vêtements urbains décontractés et des vêtements de carrière qui reflètent la personnalité de notre clientèle : charismatique et jeune d'esprit. Nous privilégions des styles, des coupes et des tissus qui avantagent la silhouette de la femme dans la quarantaine, tout en sublimant l'énergie et l'attitude de ses 35 ans.

Exploitant **160 MAGASINS** d'un océan à l'autre, **PENNINGTONS** propose à la femme de taille plus un vaste choix de vêtements carrière et tout-aller, de lingerie et d'accessoires qui répondent à son style de vie. Pourvue d'un superbe assortiment de tenues classiques et contemporaines, offertes en tailles 14 à 32 et 1X à 6X, la mode Penningtons se veut abordable et seyante. On retrouve dans tous les magasins Penningtons la collection MXM qui s'adresse à une clientèle de taille plus, jeune et à l'avant-garde. D'une superficie moyenne de 6000 pieds carrés, les magasins Penningtons sont situés dans des mégacentres et des mails linéaires. Il est aussi possible de se procurer les vêtements Penningtons en ligne, à l'adresse [penningtons.com](http://penningtons.com).

Comptant **122 MAGASINS** répartis dans tout le Canada, **ADDITION ELLE** incite sa clientèle à faire sa marque avec une sélection épatante de vêtements classiques et contemporains au style assuré et aux prix abordables. En plus de collections carrière et week-end uniques, Addition Elle propose un choix ravissant de dessous, de tenues de nuit et de sport, de vêtements d'extérieur et d'accessoires. Elle offre aussi à ses plus jeunes clientes une collection tendance appelée MXM. D'une superficie moyenne de 6100 pieds carrés, les magasins Addition Elle logent dans des mégacentres et des centres commerciaux d'un océan à l'autre. Il est aussi possible de se procurer les vêtements Addition Elle en ligne, à l'adresse [additionelle.com](http://additionelle.com).



# Renseignements corporatifs

## Reitmans (Canada) Limitée

### **Bureau de l'administration**

250, rue Sauvé Ouest

Montréal, Québec H3L 1Z2

Téléphone : **(514) 384-1140**

Télécopieur : **(514) 385-2669**

Courrier électronique : **info@reitmans.com**

Site Web de la société : **reitmans.ca**

### **Adresse enregistrée**

3300 Highway #7 West, Suite 702

Vaughan, Ontario L4K 4M3

Téléphone : **(905) 761-2830**

Télécopieur : **(905) 761-8922**

### **Agent des transferts et agent comptable des registres**

Services aux investisseurs Computershare Inc.

Montréal, Toronto, Calgary, Vancouver

### **Symboles boursiers**

LA BOURSE DE TORONTO

**Actions ordinaires**      **RET**

**Actions de catégorie A**

**sans droit de vote**      **RET.A**

An English version of this report may be obtained by writing to the Secretary, Reitmans (Canada) Limited, 250 Sauvé Street West, Montreal, Québec H3L 1Z2



Reitmans  
Smart Set  
RW & CO.  
Thyme  
Cassis  
Penningtons  
Addition Elle

---